

REDACTION
ET
ADMINISTRATION
A
LAC MEGANTIC
CHEF-LIEU DU
COMTE

L'ÉCHO de FRONTENAC

5c
le nu-
méro

ORGANE
DE
LA VILLE
DE
LAC MEGANTIC
ET DE LA
REGION

Vol. 13 — No. 4514 St-Marie, Bee, jeudi, 8 octobre 1942 L. Philippe POULIN, directeur

Tué par une auto à Stornoway

Un jeune homme de 15 ans, Bruno Corriveau, de Stornoway, trouve une mort tragique alors qu'il est heurté par une automobile au moment où il traversait le chemin. — Il succombe à l'hôpital quelques heures après l'accident.

(Du correspondant de l'«ECHO») De Stornoway, dans le comté de Frontenac, nous parvient la nouvelle, ce matin, d'un accident d'automobile qui a coûté la vie à un jeune homme de l'endroit, M. Bruno Corriveau, âgé de 15 ans. Le jeune homme traversait la chaussée, au moment où arrivait à cet endroit, une camionnette chargée de légumes, que conduisait M. Alphé Procureur de Lambton. L'auto heurta le malheureux Corriveau, le blessant très gravement.

Le prêtre fut mandé en toute hâte et, constatant l'état grave dans lequel se trouvait le blessé, lui administra les derniers sacrements. Il fut ensuite conduit à l'hôpital Saint-Vincent de Paul, de Sherbrooke, où, peu après son arrivée il succombait à ses blessures.

AU MONT STE-AGNES

- Cercle du Bon Parler Français
Hilda Boivin, Louise Dubé, Gisèle Croteau, Marthe Breton, Thérèse Croteau.
- Concours de septembre
11e année: Lise Poirier, 96.8
10e année: Mercedes Lemay, Denise Brulotte, Alice Lessard.
9e année: Pierrette Fluet, Marthe Breton, Hélène Cauchon.
8e année: Rita Bégin, Laurence Lessard, Gemma Duchesneau.
7e année: Jeannine Vaillancourt, Pauline Cliche, Réjeanne Boulanger.
6e année: Edith Marceau, Louise Trudel, Florence Roy.
5e année: Claire Trudel, Thérèse Audet, Estelle L'Hérault.
4e année: Lucille Boulette, Raymonde Bilo-deau, Estelle Fontaine.
3e année: Pierrette Gagnon, Françoise Baron, Marguerite Bégin.
2e année: Georgette Beaudoin, Liette Lachance, Lise Vachon, Lise Fortier.
ÉCOLE SAINTE-AGNES
Filles
5e année: Juliette Lemieux, Thérèse Trudel, Juliette Bilo-deau.
4e année: Jeannine Drouin, Germaine Roy, Simone Thivierge.
3e année: Marielle Bilo-deau, Laurette Roy, Julienne Royer.
2e année: Gisèle Roy, Rolande Roy, Louise Jacques.
Garçons
5e année: Raoul Bilo-deau, Roland Drouin, Donald Vachon.
4e année: Guy-Normand Champagne, Bertrand Sirois, Conrad Boulanger.
3e année: Hubert Marceau, Roland Sirois, Jean-Réal Mercier.
2e année: Paul-Émile Felchat, Maurice Trudel, Armand Royer.
1e année: Maurice Lapierre, Laurier Roy, Gilles Cloutier.

UN AVIS DE 7 JOURS S'IMPOSE

(L'Information en temps de guerre) Les autorités du Service sélectif ont actuellement enquêté sur le renvoi de certains employés sans que leur patron leur ait donné sept jours d'avis par écrit. Dans plusieurs cas flagrants, il est question d'intenter des poursuites. En effet, le renvoi d'un travailleur sans avis préalable rend l'employeur passible d'une amende de \$500 ou d'un emprisonnement d'un an aux travaux forcés et même des deux à la fois.

Rationnement de la viande d'ici 6 mois

Barrie, Ont. — M. J.-G. Taggart, administrateur des vivres au Canada a déclaré que des facteurs incontrôlables et hors du Canada obligent le consommateur canadien à rationner la viande d'ici six mois. «Le problème est, a-t-il dit, plus complexe encore que pour le thé, le café et le sucre dont les sources d'importation sont bien connues. Pour la viande c'est tout autre chose l'approvisionnement venant d'un peu partout. Or, actuellement il est défendu en Angleterre d'abattre des animaux. Il faudra peut-être agir de même au Canada car le pays étant plus grand, les distances plus énormes et les sources d'approvisionnement plus dispersées il faudra absolument instituer un contrôle sévère. Il ne sert à rien aux fermiers l'abattre des animaux, de les entreposer en prévision de l'hiver et des périodes de disette. Nous savons exactement la capacité des entrepôts frigorifiques du pays et nous ne laisserons pas s'accumuler des stocks inutilement. Surtout pas de panique avant le temps.

Sur le Pont d'Agnès

Même quand elles doivent se contenter de ce que leur laissent les restrictions de toutes sortes, on les appelle encore les grandes modes. Plus d'heures courtes et moins de petites heures. Les uns prétendent, qu'avec la semaine de 56 heures, la vie sera plus courte; d'autres soutiennent qu'elle sera plus longue. Quoi qu'il en soit et quoi qu'il adienne, on a décidé d'en connaître bientôt, sur cette question, le court et le long.

En attendant, l'«ECHO» respecte les opinions de tous et de chacun.

Le mot boche est un vieux mot. En effet, dès la guerre de 1870, dit-on, les Français l'ont employé pour désigner les Allemands.

On pourrait faire ce nom plus long, durant la plus grande des guerres, en appelant ces boches, caboches.

Nous gardant bien de les qualifier de caboches, ce serait leur faire trop d'honneur.

Monter des bateaux n'est pas un effort de guerre.

L'Académie de Lac-Mégantic

(Spécial à l'«ECHO» de Frontenac)

Dès le début de septembre, la petite Ligue du Sacré-Coeur de l'Académie des Frères du Sacré-Coeur reprend ses activités. Pour se conformer aux règlements des membres de cette société ont été, la semaine dernière, les officiers et les zélés suivants:

- OFFICIERS:
Président: Jean-Paul Legendre.
Vice-Prés: Fernand Garant,
Secrétaire: Maurice Legendre,
Trésorier: Gaëtan Poulin,
Porte-Draps: Réal Desbiens,
Ass. P.-D.: Chs-Auguste Girard,
Ass. P.-D.: Laurent Boulette,
Servant: Jean-Marie Blais,
Servant: Robert Coulombe.
- ZÉLATEURS:
9e année: Dominique Bouchard,
8e année: Rosaire Doyon,
7e année: Jn-Marie Dubé et Désiré Vachon.
6e année: Guy Legendre et Roland Trudel.
5e année "A": Pierre Boulé et Roger Roy.
5e année "B": Miguel Durand et Gaston Gendron.

NOTES LOCALES A LAC MEGANTIC

L'automne a été beau jusqu'ici. Ces jours derniers cependant, il nous a apporté un peu de pluie, un orage qui nous a rappelés ceux du dernier été, avec même la foudre, qui a grondé fortement et à plusieurs reprises. L'orage fut cependant de courte durée vers la fin de l'après-midi, hier mercredi. Au cours de ce même orage il est tombé de la grêle. Aucun dégât ne nous a été relaté, jusqu'ici.

—Il y a eu, lundi soir, une assemblée régulière, des membres de notre conseil municipal, présidée par Son Honneur le maire J. Edouard Laflèche. Nous parlons longuement, dans une autre colonne, de cette dernière réunion.

—M. Henri-La Gagnon, M.A.L., député de Frontenac était de passage à Lac Mégantic, la semaine dernière.

—Le docteur Charles Boisvert, passe une huitaine à Montréal, où il est à suivre un cours spécial de perfectionnement dans les traitements des maladies d'enfance. C'est le docteur Letondal qui préside ces cours spéciaux à l'hôpital de Verdun, de la métropole.

—M. Alphonse Legendre, gérant de National Brewer's Ltd, est en voyage d'affaires à Montréal.

—M. L.O. Pagé, inspecteur régional, de Lotbinière a visité nos institutions religieuses et les écoles de notre ville, au commencement de la semaine. Il a été l'hôte de son frère, M. S.R. Pagé et de M. Adé-lard Breton, I.E.

—Mlle Jeanne Croteau est de retour de Woonsocket, R.I., et de quelques autres villes des États-Unis où elle a visité des parents.

—M. Stanislas Morin, de la Frontenac Machine Shop, de St-Evariste, a visité la famille de M. et Mme Edgar Morin, ses parents, dimanche dernier.

—M. et Mme Alma Bouchard, de St-Hubert de Spaulding, étaient de passage à Lac Mégantic, récemment.

—M. et Mme J.A. Bélanger ont passé quelques jours à Montréal, en voyage d'affaires.

—M. et Mme Lionel Roussin, de Québec, ont visité la famille de M. et Mme Philibert Cliche, leurs parents.

—Mme Emmanuel Durand, M. Eugène Lachance, Mlle Maria Lachance ainsi que M. et Mme Henri Durand, se rendaient à Danville, il y a quelques jours, à l'occasion du service et des funérailles de feu M. M. Johnny Emond, nièce de Madame Durand et de M. Lachance.

—M. Henri Giguère se rendait à St-Gédéon dimanche dernier, à l'occasion des courses de chevaux qui avaient lieu à cet endroit. Madame Giguère et sa fillette Monique l'accompagnaient jusqu'à St-Ludger où elles visitaient leurs parents.

—M. et Mme Napoléon Brousseau ainsi que M. J.H. Brousseau, de Distraël ont visité la famille de M. et Mme S.R. Pagé.

—A l'occasion des courses de chevaux, qui avaient lieu à St-Gédéon, plusieurs amateurs de ce sport, à Lac Mégantic, se sont rendus à cet endroit pour y passer une partie de la journée, dimanche.

—M. et Mme J.O. Nadeau, leurs fillettes Germaine, Rolande et Yvette, visitaient à Sherbrooke, ces jours derniers M. Léonard Nadeau, étudiant au Séminaire St-Charles Borromée.

—M. et Mme Henri Bernard ont visité, à St-Cécile, Mlle Rose-Aimée Bernard.

—Mlle Adrienne Gagnon, de Montréal a passé quelques jours en notre ville, chez des parents.

—Mlle Maria Lachance, est de retour d'un voyage d'affaires, à

De tout, un peu

ECHOS DE LA GUERRE DE RUSSIE

Le haut commandement allemand a soudainement ignoré la bataille de Stalingrad qui au dire des Russes, se poursuit avec une violence inaccoutumée à son 44e jour.

La radio nazie a fait elle-même un silence quasi-complet sur la situation.

Un porte-parole allemand a déclaré que les fins de leur offensive ont été atteintes vu que la navigation fluviale sur la Volga a été coupée.

Tout indique que le haut commandement nazi n'a pas ignoré le front de Stalingrad par hasard ou par accident.

Vaillante tenue des défenseurs (P.C.) — Hitler a jeté de nouvelles masses de troupes dans ce bain de feu et de sang qui marque le 44e jour du siège de Stalingrad. Les Russes déclarent toutefois qu'ils ont virtuellement disposé d'une colonne blindée nazie qui se fraya provisoirement un chemin dans la banlieue nord-ouest et ont brisé une série de dix assauts massifs le long du front de 40 milles.

Le haut commandement nazi a consacré juste 13 mots à la bataille géante engagée pour la possession de la ville.

Par contre les rapports et communications soviétiques mandent tous que le flanc gauche allemand est en grand péril par suite des gains remportés par Timoshenko non seulement le long de la rive du Don mais entre la Volga et le Don où un centre populaire a été réoccupé.

M. ROOSEVELT DIT QUE LES CRIMINELS SERONT CHATÉS

Le président Roosevelt a déploré vivement, que l'ennemi continue à perpétrer ses cruautés contre les civils des pays occupés et il a affirmé qu'à la paix le gouvernement américain exigera que "les criminels de guerre soient livrés aux Nations unies".

"Dans le but d'établir la responsabilité des coupables, dit-il, en réunissant et en jugeant toutes les preuves disponibles, le gouvernement américain est prêt à collaborer avec les gouvernements britanniques et autres à l'institution d'une commission d'enquête des Nations unies sur les crimes de guerre. Un châtiment juste et sûr sera infligé aux meneurs coupables de l'assassinat méthodique de millions d'innocents d'atrocités contraires à tous les principes de la civilisation."

—Mlle Simone Leblanc de Sherbrooke, passent quelques jours dans la famille de Mme Léon Leblanc.

—M. Armand Lacroix, de Ste-Cécile était en voyage d'affaires à Lac Mégantic, ces jours derniers.

—M. et Mme Emile Garant, M. et Mme Albert Vachon ainsi que M. et Mme Léon Longchamps sont de retour de St-Julien, cté de Mégantic, où ils ont visité la famille de M. Dominique Bernard.

—Le docteur J. Edouard Laflèche, maire de notre ville, se rendait à Lambton, dimanche dernier, pour y rencontrer le député provincial, M. Henri-La Gagnon, dans l'intérêt des affaires municipales.

—M. J.E. Garant se rendra à Sherbrooke, demain, en voyage d'affaires.

—M. et Mme J. Emile Garant, passent quelques jours à Brownville, Me, les invités de leurs parents.

—M. et Mme Léon Hamel, de Ste-Agathe de Lotbinière, M. et Mme Edouard Bélanger, de Thetford-les-Mines, M. Conrad Hamel de Garthby et Mlle Gabrielle Roy, de Ste-Agathe ont visité le docteur et Madame Anselme Roy, dimanche dernier. Mademoiselle Roy passe une huitaine chez son frère Monsieur Roy.

—Egalement en visite chez le docteur et Madame Roy, M. et Mme Napoléon Brousseau de Distraël.

Les peuples asservis doivent choisir entre le Christ ou Hitler

Les méthodes de l'Axe pour détruire la religion

La guerre systématique que poursuivent les nazis et les Japonais contre le christianisme, a été dénoncée, dans un Livre Blanc, par le comité de l'Information inter-allié qui représente le gouvernement allié à Londres.

Les méthodes employées par l'ennemi varient dans chaque pays occupé. Ici, c'est la lutte par des menées sourdes pour détruire toute forme de croyance et de culte; ailleurs, ce sont les atrocités calculées et farouches. Mais partout, c'est le même but: exterminer le christianisme.

En France Cette persécution religieuse se poursuit en France occupée, où nombre de personnes ont été mises à mort sous prétexte qu'elles étaient communistes; alors qu'elles étaient vraiment catholiques. La presse ne cesse de jeter son venin contre la religion. Les nazis ont supprimé tous les organismes catholiques.

Un grand nombre de paroisses françaises sont dépourvues de prêtres. Ceux-ci ont reçu ordre de cesser leur prédication et plusieurs ont été emprisonnés. En Alsace-Lorraine, les jeunes garçons de 14 ans ont été obligés de s'unir aux organismes de la jeunesse allemande, qui sont antireligieuses et tout à fait opposées à toute participation aux cérémonies religieuses. Par un décret spécial, tout jeune homme de 14 ans peut assister sa foi. Tous les professeurs doivent aller en Allemagne pour étudier les principes nazis.

En Belgique Sans prendre de mesure directe contre l'Eglise, les nazis l'ont résolu les principes de la foi chrétienne.

RECENTES NOMINATIONS FAITES A OTTAWA Voici les récentes nominations faites, dans le gouvernement de l'hon. M. King, ainsi que les changements nouveaux qui viennent d'y être opérés:

Me Ernest Bertrand, C.R., député de Laurier-Montréal, a été nommé membre du Conseil privé et ministre des pêcheries.

Me Alphonse Fournier, C.R., député de Hull, a été nommé membre du Conseil privé et ministre des travaux publics.

Le major-général L.R. Laflèche, D.S.O., a donné sa démission comme sous-ministre des services nationaux de guerre et a été nommé membre du Conseil privé et ministre des services nationaux de guerre.

L'hon. J.T. Thorson, ministre des services nationaux de guerre, a donné sa démission et a été nommé président de la Cour d'échiquier du Canada.

L'hon. J.E. Michaud a donné sa démission comme ministre des pêcheries et a été nommé ministre des transports.

Le lieutenant-col. Thomas Vien, C.R., député d'Outremont-Montréal, et vice-président de la Chambre des communes, a été nommé sénateur.

269,933 FEMMES SE SONT ENREGISTRÉES

Les derniers chiffres sur l'enregistrement des femmes de 20 à 24 ans, tels qu'additionnés au 29 septembre donnent un total de 269,935. De ce nombre, 46,760 (soit 17.3%) femmes sont prêtes à donner tout leur temps et 13,413 (4.9%) ne peuvent travailler qu'à temps perdu.

Si on dissèque ce total par régions, on voit que 30,060 femmes se sont inscrites dans les provinces maritimes, dont 1,628 ne peuvent consacrer tout leur temps au travail à l'extérieur, tandis que 5,938 sont consentantes à s'engager tout le temps. Dans Québec, l'enregistrement a donné un total de 67,124 dont 2,006 offrent leurs loisirs, alors que 5,978 sont prêtes à travailler continuellement.

la seule administration des sacrements Les journaux et les sociétés catholiques ont été abolies. L'épiscopat et le clergé sont en proie aux constantes attaques de la presse et de la radio nazies. Un grand nombre de prêtres ont été pris comme otages et internés aux camps de concentration.

En Chine En Chine occupée par les Nippons, la persécution religieuse a été plus violente. Dix missionnaires catholiques ont été massacrés à Shensi. Toutes les églises catholiques du vicariat de Chang-Chih ont été fermées. Plusieurs Français et des religieuses ont été emprisonnés; des femmes et des enfants de familles bien connus ont été vendus publiquement; un grand nombre de Chinois catholiques ont été mis à mort.

En Tchecoslovaquie En ce pays, les nazis font tous leurs efforts pour empêcher le clergé de créer des centres de résistance spirituelle. Des centaines de laïcs allemands ont été mis à mort. Plus de 500 prêtres sont aux camps de concentration. Le cardinal Kaspar mourut en juin 1941, des suites des tourments endurés; le chef catholique Alfred Fuchs fut torturé à mort et sa veuve reçut ses cendres.

En Grèce Bien des prêtres ont été mis à mort et plusieurs autres ont été déshonorés publiquement. Les nazis ont aussi ordonné que les cérémonies religieuses se fassent en langue vulgaire.

En Pologne Des le début de leur invasion en Pologne, les Allemands se mirent à l'œuvre pour y exterminer toute trace de religion. On estime à 800 le nombre de prêtres qui furent tués et martyrisés. Plus de 3,000 prêtres sont détenus dans les camps de concentration.

En Poméranie et en Posnanie, ce fut un massacre général de prêtres; plusieurs même furent enterrés vivants. Dans une autre province, les nazis ne laissèrent que 34 prêtres pour une population de 2,000,000 de fidèles.

En Yougoslavie Seulement 16 prêtres furent laissés en liberté sur un total de 700, dans une seule province. La messe et les sacrements sont interdits. Tous les monastères ont été confisqués ainsi que toutes les églises.

Les mêmes tactiques antireligieuses ont été appliquées en Norvège, dans les Pays-Bas, au Luxembourg, et en Russie occupée. Les puissances de l'Axe veulent à tout prix bannir la religion des pays occupés; elles emploient les moyens les plus ignobles et les tourments les plus cruels. Le mot d'ordre des nazis est que "les peuples asservis doivent choisir entre le Christ ou Hitler."

Chez les Chevaliers de Colomb

Nous annonçons dans notre édition la date à laquelle doit avoir lieu au conseil Ste-Agnès No. 2043, de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, de notre ville, la prochaine initiation aux trois degrés de l'Ordre. Il nous fait plaisir cette semaine de publier le programme de cette journée du 18 octobre, qui, comme on le constatera, ne manque pas d'intérêt:

8.00 hres a.m. Réunion des candidats aux salles du conseil local;

8.45 hres a.m. Départ pour la messe;

9.00 hres a.m. Messe spéciale;

10.30 hres a.m. Initiation au 1er degré;

1.30 hres p.m. Initiation au 2ième degré;

3.00 hres p.m. Initiation au 3ième degré;

La cérémonie du 3ième degré sera suivie du banquet.

Tirez le meilleur parti de votre THÉ...
employez
de l'eau BOUILLANTE
"SALADA"

ITALIE
Contre la barbarie fasciste
Genève, Suisse — Les évêques de Trieste, de Fiume et de Gorizia ont protesté, dans une lettre adressée à Mussolini, contre les atrocités commises par les troupes italiennes en Slovénie. Leur lettre déclare catégoriquement que les soldats ont massacré les populations entières de plusieurs villages, ne laissant en vie ni un vieillard, ni un seul bébé au berceau.

MANUEL DE L'INVENTEUR
10
Écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 ST-CATHERINE MONTREAL

SOYEZ FORTS



SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE, COURBATURES,
NERVOSITÉ, ÉPUISEMENT,
FATIGUE HABITUELLE,
MANQUE D'APPÉTIT,

PRENEZ LES
PILULES MORO

1500 ST-DENIS, MONTRÉAL

DISCOURS DE M. DONALD GORDON

Québec. (Spécial) — Le président de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, M. Donald Gordon, dans un discours prononcé le 30 septembre dernier devant les membres de la Chambre de commerce canadienne, à leur congrès annuel à Lucerne-en-Québec, a prévu la nécessité de nouveaux rationnements de denrées essentielles, comme la viande, et la nécessité pour le consommateur de consentir à de nouveaux sacrifices en vue d'un effort de guerre plus efficace. D'après M. Gordon, l'organisme de contrôle des prix et le Service sélectif auront à résoudre de sérieux

problèmes de consommation et de main-d'œuvre d'ici quelques mois. "Ce ne sont plus les goûts du consommateur qui régleront, comme aujourd'hui, la production de la plupart des denrées. Certains types et certaines marques de produits disparaîtront, pour ménager les agents de production et assurer un usage plus efficace dans la distribution. Nous procéderont à une standardisation radicale de tous les produits, nous prohiberons la création de types nouveaux, et nous empêcherons le gaspillage qui s'introduit dans la fabrication d'un trop grand nombre de marchandises."

M. Gordon a fait ensuite une revue détaillée de la besogne accomplie par la Commission des prix et du commerce depuis le début de la

lutte contre l'inflation. "Nous avons à peu près parcouru tout le cycle de saisons, a dit M. Gordon et nous pouvons prendre pour acquis que nous sommes maintenant au courant d'à peu près tous les genres de problèmes qui peuvent surgir. Pouvons-nous dire que la politique du plafond des prix a été couronnée de succès.

Au cours de la période du 1er avril 1941 au premier novembre 1941, notre indice du coût de la vie augmentait de 7.1%. Du premier novembre 1941 au premier août 1942, notre indice du coût de la vie montait de 1.2%.

La spirale inflationnaire prend de la vitesse à mesure qu'elle monte. En conséquence, si le contrôle qui a débuté en décembre dernier n'avait pas été efficace, je suis certain qu'à l'heure actuelle, l'indice s'élèverait de façon beaucoup plus haute. Je ne crois pas exagérer lorsque je dis que sans le plafond universel, l'indice, de novembre dernier au mois d'août de cette année aurait une augmentation de 10%, au lieu de 1% qui fut sa véritable augmentation. Aux Etats-Unis, durant la même période, le coût de la vie augmentait de 6.5% et il ne fait pas de doute que la hausse en fut enrayée par une politique fragmentaire du plafond des prix, le printemps dernier. Durant les mois correspondants de la dernière guerre, le coût de la vie au Canada augmentait de 13% bien que l'effort de guerre fut moindre. Si le coût de la vie monte de 1%, c'est de 35 à 40 millions de dollars qui s'ajoutent au budget annuel des ménages. Nous avons maintenu à un peu plus de 1% notre augmentation du coût de la vie. J'ai suggéré plus tôt que sans le plafond des prix, le coût de la vie aurait augmenté de près de 10%, et dans ce cas, le montant ajouté aux dépenses de nos 2,500,000 foyers canadiens pour le combustible, les aliments et le vêtement, aurait été de 350 à 400 millions de piastres. La spirale inflationnaire aurait acquis une telle ampleur que seul un miracle aurait pu la retenir. Je suis convaincu, par conséquent, que même si l'application du plafond des prix coûte cher, ce n'est pas grand-chose en

PAINKILLER

EN USAGE DEPUIS PRES DE 100 ANS

Le meilleur remède de famille

SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REFROIDISSEMENTS FAITES-EN USAGE POUR ENTORSES, CONTUSIONS, ETC.

comparaison de ce qu'elle nous épargne.

Chaque citoyen du Canada a bénéficié de la politique du plafond des prix non seulement d'une façon directe dans l'administration de son budget familial, mais aussi, et beaucoup plus, par la garantie qu'il a reçue contre la démolissante perspective d'un avenir où il ne pourrait espérer aucun bien-être pour lui et sa famille.

Monsieur Gordon a expliqué comment il entend faire disparaître les activités non-essentielles de la nation. Un tel programme suppose le démantèlement de notre industrie civile, et sa reconstitution sur une base absolument connexe à la poursuite d'un effort de guerre totale. "Il y aura moins de marchandises et de services disponibles, dit M. Gordon. On interdira absolument toute production de produits non-essentiels, toute activité qui ne contribue pas au maintien de la santé publique. J'entends par activité essentielle tout ce qui contribue à la victoire de nos armes.

Il appartient à la Commission des prix et du commerce de déterminer et de réglementer les industries essentielles et non-essentiels. Quant à la distribution de la main-d'œuvre entre les diverses industries, M. Elliott Little, directeur du Service sélectif aura la tâche d'en faire une répartition adéquate au besoin de chacune d'elles.

M. Gordon a fait appel aussi à sérieux de tous: "La victoire de nos armes en est le prix. Celui qui, après avoir bien pesé tous les faits s'obtiendrait à ne pas les prendre au sérieux, refuserait tout simplement

NOMINATION

Québec. (Spécial) — L'organisation des bureaux locaux de rationnement dans la région de Québec sera complétée d'ici la fin d'octobre, a déclaré M. A.H. Légaré, nommé récemment surintendant du rationnement dans la région de Québec.

La division du rationnement à la Commission des prix et du commerce, se propose d'organiser 33 bureaux locaux de rationnement dispersés aux endroits stratégiques de la région afin de décentraliser l'administration du rationnement. A chaque endroit, le bureau sera composé du maire et de personnages représentatifs des organisations et groupements importants de la place. Chaque bureau comptera environ 6 ou 8 membres. Les membres de différents bureaux locaux apporteront à la solution des problèmes créés par le rationnement leur concours bénévole.

La principale tâche de chacun des bureaux locaux à être organisés sera de donner des informations et de renseigner le public sur le rationnement. Comme l'a annoncé la se-

de se rendre à l'évidence, dit, en terminant M. Gordon. Nous ferons ce que je viens de vous dire, nous sommes déjà prêts; et nous nous mettrons à l'oeuvre incessamment; c'est la tâche suprême que nous impose la poursuite de la victoire; c'est la tâche à laquelle nous nous sommes abstenus, quand de notre propre mouvement, nous avons déclaré la guerre. C'est la tâche que toutes les nations unies doivent entreprendre, et qu'elles entreprendront. Ce n'est que par la supériorité de notre organisation, par une ténacité plus grande et par une confiance et une volonté plus fortes que nous parviendrons à acquérir la puissance d'attaque dont nous avons besoin pour écraser l'abominable puissance du mal qui menace de détruire toutes les valeurs spirituelles chères aux peuples épris de liberté. Nous sommes capables de vaincre; nous vaincrons, mais nous ne triompherons pas sans mériter la victoire, et nous ne la mériterons que par nos sacrifices."

maine dernière M. Donald Gordon, président de la Commission des prix, près de 500 bureaux locaux de rationnement seront ainsi organisés sur une base bénévole par tout le Canada.

Notre région en comptera environ 33. Le but de cette nouvelle politique de rationnement est de décentraliser l'administration du rationnement dans le meilleur intérêt du public.

FANTASIA

par George Orr, de la North American Life Assurance Company

...Je fouillai dans ma poche pour y prendre quelque monnaie; toutes les poches sont bien garnies de ce temps-ci. Tout-à-coup, je sautai car un jeune homme me touche l'épaule maigre, à l'uniforme souillé, répandant une odeur de poudre. Je suivis son geste et pour un instant je crus que mes yeux me trompaient.

Des camions, chargés d'approvisionnement, s'avancèrent, en route vers le champ de bataille et je fus étonné en constatant la nature de leurs charges. D'abord, deux voitures de plaisance étaient hissées sur un véhicule de traction; sur un autre camion se trouvaient empliées des caisses portant l'étiquette: "Uniformes d'apparat, modèle 1942." D'autres camions étaient chargés de réfrigérateurs, de radios et de fauteuils confortables.

Mon interlocuteur me dit: "Nos gars avaient un peu d'argent de reste, alors ils ont décidé de se payer du luxe et d'avoir un peu de confort."

C'était vraiment ridicule. "Mais, voyons," lui dis-je. "Nous sommes en guerre! Quelle idée ont-ils d'utiliser ainsi les camions pour transporter ces choses alors qu'ils ont tant besoin de mitrailleuses, de munitions, de parties essentielles pour réparer les chars d'assaut, de grenades, enfin de tout ce qu'il faut pour accomplir leur besogne?"

D'un air malicieux, il déclara: "Je crois que vous tous à l'arrière, vous vous payez encore ce luxe". J'essayai de comprendre mais il poursuivit: "Vous dépensez l'essence pour faire des promenades inutiles; afin d'être à la mode, vous achetez de nouveaux vêtements dont vous n'avez vraiment pas besoin; vous continuez d'acheter de nouveaux mobiliers, et je crois bien qu'il vous serait possible de retrancher certains aliments coûteux et non essentiels. Vous avez raison, le montant de production n'est pas illimité et nous devons nous vouer le plus possible à la fabrication des canons, des munitions et des chars d'assaut indispensables à nos soldats pour faire la guerre de la façon que vous le désirez."

"Comment pensez-vous que la victoire soit possible si vous exigez que les ouvriers des usines travaillent durant des heures supplémentaires afin de vous fournir les objets pour lesquels vous dépensez actuellement votre argent?"

Je me tournai alors vers le commis: "Excusez-moi," lui dis-je, "je crois que je puis facilement me passer de cet article." J'avais décidé d'épargner cette pièce de vingt-cinq sous, et beaucoup d'autres que je pourrais facilement mettre de côté.

Me tournant vers la route, je m'aperçus que mon singulier ami avait disparu et que la circulation avait repris son cours normal.

Les dents du général

Pershing

Le général Pershing s'est fait arracher quelques dents par un dentiste de Washington.

Quelques jours après, il apprenait qu'exposés chez un marchand d'antiquités, ces molaires et ces incisives historiques étaient en vente.

Il envoya aussitôt de ses aides de camp par la ville, avec mission d'acheter toutes celles de ses dents qu'ils pourraient encore trouver. Le lendemain, ils revinrent tout joyeux chez le général. A eux trois, ils en rapportaient 125!

Voir Clair pour le Travail de Guerre

LE MOYEN AMPOULES

EDISON MAZDA



FABRICATION CANADIENNE

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED L-22 F

La Patrie lui demande le sacrifice suprême

Elle vous charge, vous, d'une grave responsabilité

NE nous abusons pas: nous sommes engagés dans une guerre totale contre des ennemis fanatiques, déterminés à tout et conduits par des chefs habiles. Nous les vaincrons, oui, mais seulement à condition que les civils rivalisent avec les combattants de bravoure et d'esprit de sacrifice.

VOTRE DEVOIR ENVERS LA PATRIE

Le Canada n'attend pas de vous tous que vous preniez les armes; mais il place sur vos épaules une responsabilité très grave. Chaque jour, la guerre lui coûte six millions de dollars de plus que le produit des impôts. Cet argent doit provenir de vos prêts volontaires à vous qui lisez ces lignes. Voilà pourquoi le Pays vous demande d'acheter ses Obligations de la Victoire.

Le Canada sait que vous répondrez à son appel. Il s'en remet à votre patriotisme sincère, à la

fiereté qu'il vous inspire, à l'orgueil que fait naître en vous tout ce qu'il symbolise à vos yeux.

CE DEVOIR, IL FAUT L'ACCOMPLIR

Ces derniers temps, le revenu des Canadiens a augmenté dans des proportions énormes. Des milliers d'entre eux gagnent aujourd'hui plus que jamais. Dans d'innombrables foyers, garçons et filles gagnent de l'argent pour la première fois.

Peut-être n'est-ce pas votre cas à vous. Quoi qu'il en soit, votre devoir est clair. Vous devez faire comprendre à tous les membres de votre famille qu'ils doivent établir le budget des dépenses de la semaine et faire régulièrement des économies. Vous devez tailler impitoyablement dans toutes les dépenses frivoles ou inutiles. Engagez toute votre épargne dans les Obligations de la Victoire. Que la devise de votre foyer soit: "Travailler, épargner, prêter".




Le vendeur du Troisième Emprunt de la Victoire représente le Pays. Accueillez-le comme un ami. Pour épargner son temps, à une époque où il est extrêmement occupé, fixez dès maintenant le montant que vous prêterez au Canada. Achetez des Obligations à la limite de vos moyens.

Prêtez donc au Pays

PLUS RIEN N'IMPORTE, SAUF LA VICTOIRE

ÉPUISE?

VOICI UN BON TUYAU.

POUR MOI TOUJOURS

MOLSON

L'ECHO DE FRONTENAC
Journal Hebdomadaire
PRIX DE L'ABONNEMENT
Canada \$2.00 Etats-Unis \$2.50
Toute année commencée est due
en entier.

L'ECHO de FRONTENAC

"L'ECHO DE FRONTENAC", jeudi, 8 octobre 1942

DEMANDEZ LES PRIX
DE NOS

Annonces à longs termes,
Annonces classées,
Annonces judiciaires et autres.

AU CONSEIL DE VILLE

Dûment convoqués, les membres suivants, de notre conseil municipal, assistaient à la réunion de lundi dernier: MM. le maire J.-E. Lafleche qui a présidé la séance, le premier échevin J.-H. Laporte, les autres échevins Irénée Mercier, Denis Lemay, Cyrille Blais, Emile Cloutier, Etienne Chartier et Willie Gagnon, ainsi que le greffier, M. le notaire De Lourdes Lippé.

Le procès-verbal de la dernière assemblée fut lu, et adopté, sur proposition de l'échevin Blais que seconda l'échevin Lemay.

Suivit la lecture des comptes qui furent acceptés dans une résolution dont l'échevin Laporte, président des finances, s'est fait le proposeur, et que seconda l'échevin Cloutier. Adopté.

—00—

Une requête portant la signature des coiffeuses de Lac Mégantic a été remise au conseil; le greffier en donna lecture, en voici le texte: "Monsieur le Maire, Nous avons eu une assemblée le 24 septembre pour les coiffeuses, au sujet des heures de travail. Nous désirons que les heures soient comme suit: les lundi, mardi, mercredi et jeudi, ouvrir de 8 heures a.m. jusqu'à 7 heures u.m., le vendredi, de 8 heures à minuit et le samedi de 8 heures à 1 heure après le dîner. A l'exception des périodes du 15 décembre au 6 janvier, 15 jours avant Pâques, jusqu'au 15 juillet."

Les coiffeuses dont les noms suivent, appuyant la requête, étaient présentes à l'assemblée: Mlles Germaine St-Pierre, présidente, Béatrice Guérin, Lucia Turmaine, Mme Roland Ruel (secrétaire), Mlles Blanche Charest et Estelle Lemieux ne pouvant être présentes à l'assemblée, ont laissé un écrit exprimant leurs idées.

M. le MAIRE: Est-ce que les demoiselles ont des remarques à faire au conseil?

Mlle ST-PIERRE: Non, c'était seulement pour la faire accepter, si vous le jugez à propos.

M. le MAIRE: Quant à nous, ça ne nous fait pas grand-chose. L'échevin LAPORTE: Je ne vois moi, qu'on puisse avoir objection à la chose.

L'échevin LEMAY: Il n'y a qu'un changement d'heures.

Mlle Germaine St-Pierre appuie de quelques explications, la requête en question, faisant remarquer que d'habitude, les salons de coiffure étaient ouverts de 8 heures a.m. à 8 heures p.m. sauf le samedi, alors qu'elles pouvaient demeurer à leur salon aussi tard qu'elles le désiraient. Elle souligne encore qu'aux périodes des fêtes et de l'été, que l'on appelle ordinairement période pressée, les heures de travail changeaient pour accommoder les clientes.

L'échevin LEMAY: Je proposerais cela, moi.

Il est donc proposé par l'échevin Lemay, secondé par l'échevin Blais, que les heures d'ouverture et de fermeture des salons de coiffure soient modifiées de la manière indiquée dans la dite requête. Adopté.

Pendant que M. le greffier prépare la résolution, l'échevin Laporte pose la question à Mesdemoiselles les coiffeuses: "Si quelqu'une de vous ne se conforme pas aux règlements, est-ce qu'il lui sera imposée une amende?" (rires)

M. le MAIRE: Il y aura de la prison, sans doute (rires)

Mlle ST-PIERRE: Le règlement demeure toujours là; c'est entendu qu'on doit s'y conformer; ce que nous vous demandons là, ce n'est qu'un amendement au règlement.

—00—

Une seconde requête, signée par les barbiers, celle-là, a été reçue par le conseil. Elle se rapporte également aux heures d'ouverture et de fermeture des salons de barbiers. En voici la teneur: "Son Honneur le Maire, Messieurs les échevins de la Ville de Mégantic. Nous avons décidé unanimement à une assemblée des barbiers de la ville de Mégantic, le 24 septembre 1942, de changer les heures de travail. Proposé par Albert Brault, secondé par Rodolphe Rancourt, que le changement des heures de travail soit aux heures suivantes: Les lundi, mardi, mercredi, jeudi, de 8 heures a.m. à 7 heures p.m., le vendred

di, de 8 heures a.m. à 10 heures p.m., et le samedi de 8 heures à 11 heures. Proposé pour 6 mois. Voici les noms des barbiers qui assistaient à l'assemblée: MM. J.-H. Marceau, président, J.-R. Ruel, secrétaire, J.-R. Rancourt, J.-Albert Brault, René Pépín, J. Grenier et Willie Groudin."

M. le MAIRE: Est-ce que Messieurs les barbiers ont des remarques à faire?

M. Roland RUEL: C'est un amendement qu'on veut faire, tous les barbiers suivant notre règlement actuellement en force, ce sont des changements d'heures que nous désirons.

Il est immédiatement proposé par l'échevin Cloutier, secondé par l'échevin Mercier que les heures d'ouverture et de fermeture des salons de barbiers soient celles mentionnées dans la requête dont on a pris connaissance, séance tenante. Adopté.

—00—

On prend ensuite en considération une troisième requête. Cette dernière est adressée au conseil par les marchands-détaillants de Lac Mégantic. Elle a pour effet d'obtenir du conseil un règlement aux fins d'établir la semaine de 56 heures. Elle fait mention des heures d'ouverture et de fermeture auxquelles les marchands seraient appelés à se conformer, soient les samedis: lundi et mardi, de 8 heures a.m. à 6 heures p.m., mercredi, de 8 heures à midi, jeudi et vendredi de 8 heures à 6 heures et le samedi, de 10 heures à 10 heures, le tout formant la semaine de 56 heures.

Voici les noms des marchands de notre ville qui ont signé la requête, dont nous parlons plus haut: MM. Eusèbe Bernier, Hilaire Roy, Donat Perreault, Edgar Morin, Mme Louis Bernier, Mme Alfred Mercier, MM. Alfred Mercier, Raymond Royer, Mme L.-A. Royer, MM. Wilfrid Drouin, Raoul Lavallée, J.-O. Nadeau, E. Huot, Jules Vallée, Mme Octave Côté, MM. Jos. Dion, Eugène Huard, Henri Laporte, A. Komey, Emile Girard, Ph. Foley, Louis Michaud, J.-J. Stewart, J.-E. Marceau, H. Matheson, Georges Périnet, La Compagnie Légaré, MM. Jos. Huot, fils, Lucien Gagnon, J.-E. Letellier et Fils, Henri Latulippe, Antonio Bédard, Mme Ephrem Boivin, MM. Lucien Lapierre, Jules Croteau, Emile Cloutier, Mme Rancourt.

M. le MAIRE: Vous êtes sans doute au courant, Messieurs les marchands, je crois que vous êtes en majorité ici ce soir, que le gouvernement n'a rien décidé de très sérieux là-dessus, à moins que je me trompe, je me base ici sur les journaux de la semaine dernière. Est-ce qu'il y aurait quelqu'un dans la salle qui aurait appris que le gouvernement exigeait cela de suite?

UNE VOIX: Je crois qu'à Sherbrooke, on a déjà adopté cela.

M. le GREFFIER: Vous êtes dans l'erreur, il n'y a seulement que quelques magasins qui l'ont adopté.

M. le MAIRE: D'après les journaux, il n'y a rien d'officiel, encore. Le gouvernement n'a rien décidé, il a seulement demandé aux gens de s'entendre; maintenant, votre requête semble sérieuse, vous êtes tous sérieux; vous avez eu une assemblée pour discuter de la chose. Nous prendrons votre demande en sérieuse considération.

M. Roméo DURAND: (Dans la salle) Pardon, M. le maire, le gouvernement n'a rien fait, mais le gouvernement a demandé de le faire d'avance, avant qu'il nous oblige à le faire.

M. le MAIRE: Ils ont demandé que les gens étudient cela; le gouvernement le demandera probablement.

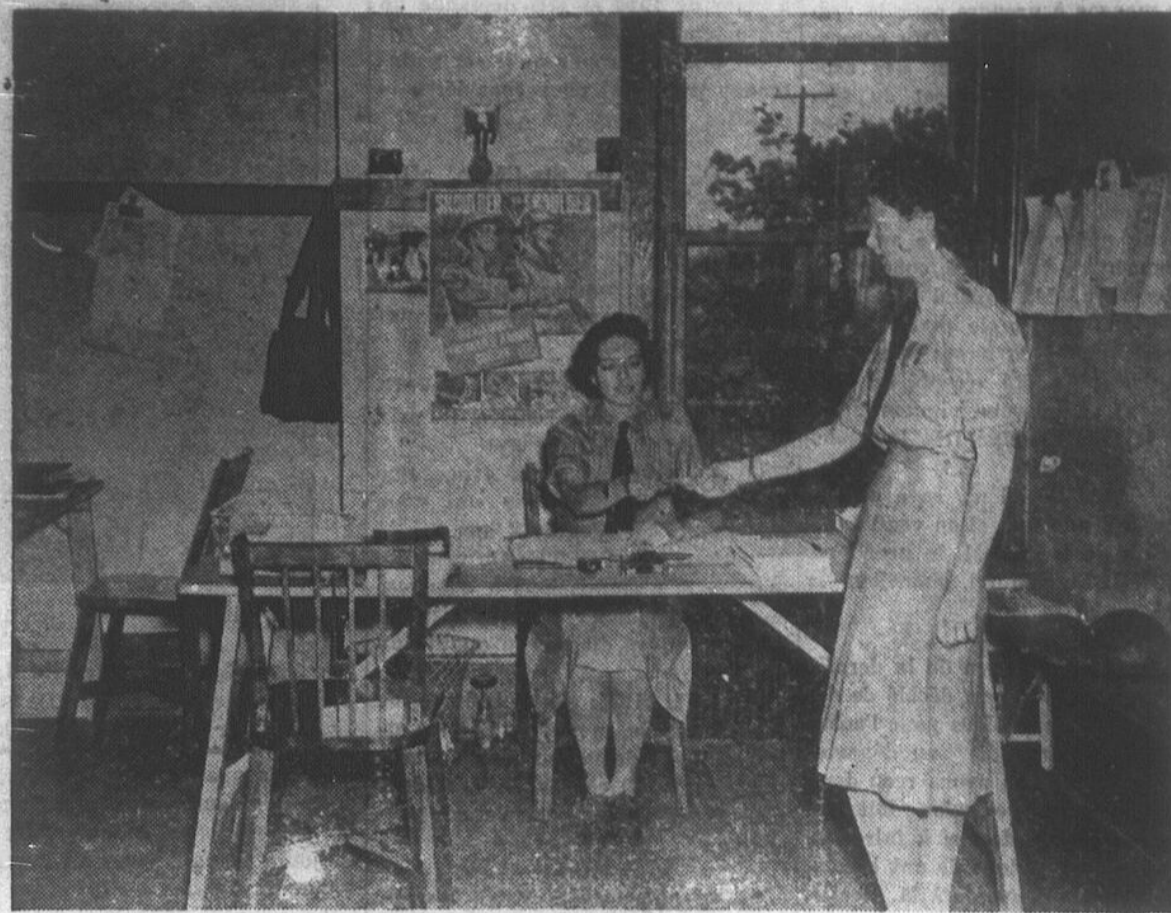
M. DURAND: Si la majorité des marchands voulaient, est-ce qu'on pourrait le faire? Est-ce que le gouvernement nous donnerait la liberté de le faire?

M. le MAIRE: On devancerait le gouvernement.

UNE VOIX: Ça ne pourrait pas être érigé en loi municipale?

M. le MAIRE: Si vous voulez rendre la chose jusque là, ça c'est votre affaire.

UNE VOIX: Si on en fait la demande des 56 heures,



Au C.W.A.C., section féminine de l'Armée canadienne, la discipline sans être ultra-sévère est au point et pour sortir en permission, il faut avoir une passe. Sur cette photo prise dans l'un des bureaux du Centre d'Entraînement du C.W.A.C., à Sainte-Anne de Bellevue, Qué., on voit le sergent Elizabeth McCormick, de Hamilton, remettant une passe de congé au caporal L. C. LaRoque, de Saskatoon, Sask.

Toutes les jeunes filles ou les jeunes femmes, de 16 à 45 ans, désirant s'enrôler dans le C.W.A.C., peuvent s'adresser au Centre de Recrutement du C.W.A.C., pour le district militaire no 4, à 1476 rue Peel, en face de l'hôtel Mont-Royal, à Montréal.

M. le MAIRE: Depuis le 17 septembre, il s'est passé bien des choses.

UNE VOIX: On savait, Monsieur le Maire, que le gouvernement ne l'exigeait pas, seulement on a fait signer la requête. Alors à quoi ça aurait eu à faire, l'assemblée, faite par M. Roberge, le président des marchands-détaillants?

M. le MAIRE: C'était, je comprends, au cas où le gouvernement vous le demanderait. Ça ne me fait rien, pour ma part, surtout le mercredi après-midi, on pourrait aller au chalet (rires). Voici, il ne faudrait pas que Lac Mégantic passe en avant du gouvernement dans cette affaire-là, parce que, depuis 2 jours, il s'est passé autre chose à Ottawa. M. le Maire dit alors que dans le moment, le gouvernement a beaucoup de choses à suivre, à surveiller, qu'il pourrait fort bien laisser ainsi la chose au gré des municipalités, mais que lorsqu'il déciderait d'appliquer cette loi, il faudra faire comme pour celle de l'avance

de l'heure, s'y conformer strictement. Il comprend que le gouvernement désire connaître l'opinion des villes, après étude faite de la question, "quand le moment sera venu, que le gouvernement aura arrêté telles et telles heures, il faudra passer par là. Soyons sérieux, soyons sages, ne pensez-vous pas que nous serions mieux d'attendre à la prochaine assemblée, dans deux semaines, pour voir ce que décidera le gouvernement."

M. DURAND: Mais, le gouvernement ne peut pas nous empêcher, la majorité veut fermer à ces heures-là.

Encore une fois, M. le Maire ne voit pas la nécessité de passer en avant du gouvernement dans cette affaire; il comprend que nos administrateurs fédéraux ont demandé d'étudier la question, puis, à la demande de l'échevin Blais, si le gouvernement demandait l'idée de toutes les municipalités dans cette affaire, le docteur Lafleche répond que c'est à l'étude, présentement,

dans tous le pays.

M. Durand insiste pour que le conseil en vienne à cette décision, déclarant que la majorité des marchands sont pour cela. M. Marcel Morin pose la question: "Si on le veut nous autres?" M. Raymond Royer qui a fait circuler la requête déclare que ses signataires, représentant la majorité des marchands, sont tous en faveur de ces heures nouvelles d'ouverture et de fermeture. M. Morin ajoute que dans le cas où le gouvernement fixerait des heures nouvelles, il serait toujours possible pour les intéressés de changer les heures déjà fixées par eux.

M. le MAIRE: Depuis 8 jours, je vous le répète, il s'est passé bien des choses; cette question-là est beaucoup moins sérieuse. Eh! bien, messieurs les échevins, qu'en pensez-vous?

L'échevin LAPORTE: Ce serait peut-être une bonne chose de demander l'opinion du gouvernement.

M. DURAND: On peut le faire

La Guerre

L'aviation britannique a bombardé Oslo en Norvège, et a causé de grands dégâts au port de la capitale.

Les villes du Rhin ont aussi subi de durs raids de la part des Britanniques. Plus de mille avions ont participé à l'expédition, qui a allumé de vastes incendies dans plusieurs endroits importants. Le nom des villes visitées n'a pas été divulgué.

Les troupes d'Hitler font d'immenses préparatifs pour faire face au danger d'une invasion du continent. On estime que 500,000 Allemands sont échelonnés le long de la côte de l'Atlantique, en Hollande, en Belgique et en France.

Les travaux de défense sont poussés avec fièvre, et il a été interdit à tous les habitants de la côte de visiter les travaux en cours, et un grand nombre sont expulsés de leurs demeures afin de n'être pas au courant du mouvement des troupes nazies et aussi afin qu'aucune aide ne puisse être donnée par les résidents des régions surveillées.

Les Russes tiennent toujours le secteur de Stalingrad malgré la furie allemande. On calcule que 65,000 soldats ont perdu la vie au cours de la semaine dernière aux environs de Stalingrad, et des centaines de chars d'assaut ont été détruits. Dans la ville même, on se bat dans les rues, et chaque maison constitue un bastion qu'il faut défendre et reprendre à l'occasion, souvent après des luttes féroces.

Dans toute la semaine, les Allemands n'ont avancé que de 200 verges, et ont d'ailleurs perdu des positions importantes.

Les Nazis ont fusillé 16 Tchèques accusés de sabotage. Au cours de septembre, 79 Tchèques ont été mis à mort par la Gestapo allemande, pour des raisons, plus ou moins futiles.

Des centaines de personnes ont été arrêtés, afin de servir d'otages. "Elles paieront de leur vie les actes de sabotage", ont déclaré les autorités allemandes.

Les Américains et les Australiens se sont portés à l'attaque des positions japonaises dans la Nouvelle-Guinée, au nord de l'Australie. Les Japonais ont reculé de plus de 40 milles, et l'avance de nos alliés continue. Des avions américains ont coulé trois transports de troupes ennemis dans le Pacifique, et détruit 16 avions japonais.

On signale aussi l'occupation d'îles dans l'archipel des Aléoutiennes par les Américains. Ceci les place à 200 milles seulement des bases japonaises, et permettra de les bombarder copieusement et fréquemment.

nous autres mêmes, on n'a pas besoin de demander la permission au gouvernement.

M. MORIN: Je demanderais à M. Laporte de donner son opinion, (applaudissements)

L'échevin LAPORTE: La chose est bonne; je vois la chose très bien, mais vu que le gouvernement a commencé à nous suggérer ces heures de travail, il me semble que ce serait juste que nous respections leur suggestion et qu'une copie de votre requête serait envoyée au gouvernement pour la faire approuver. Je suis en faveur des heures que vous demandez, mais il est mieux, j'aimerais mieux que le gouvernement les approuverait, vu que nous ne sommes pas obligés de les accepter.

M. DURAND: Pardon, M. Laporte, est-ce que vous le saviez que nous n'étions pas obligés de faire cela?

L'échevin LAPORTE: Oui, je savais, que toutes personnes ne devaient pas travailler plus que 56 heures.

M. DURAND: Oui, mais est-ce que vous saviez qu'on n'était pas obligé?

L'échevin LAPORTE: Je savais que c'était la requête de 56 heures de travail.

M. DURAND: Oui, mais si on le veut, peut-on l'obtenir?

L'échevin LAPORTE: Certainement vous pouvez forcer le conseil, si vous êtes en majorité. Vous pouvez l'obtenir jusqu'à un certain point, tout de même c'est plus convenable d'avoir le consentement du gouvernement, mais vous pouvez peut-être l'obtenir tout de même en forçant la note. Cependant on vous demande jusqu'à la prochaine assemblée.

La discussion se continue entre l'échevin Laporte et M. Durand. L'échevin Laporte fait remarquer que s'il n'est pas de l'avis de se prononcer immédiatement en faveur de la semaine de 56 heures, c'est qu'il désire que l'on en fasse bien l'étude en faisant ressortir les avantages et les désavantages de l'accepter tout de suite. Il fait encore remarquer que sur les 56 heures, on doit tenir compte de l'heure du dîner, etc., etc.

UNE VOIX: Il y a eu une assemblée à ce sujet et on a prévu ça.

L'échevin LAPORTE: Oui, mais ça a été discuté après l'assemblée.

M. Antonio Bédard, présent à la séance, ajoute quelques remarques sur le nombre d'heures de travail durant la semaine tenant compte des heures des repas des employés, concluant, d'après son opinion que l'heure des repas n'était pas comprise dans les 56 heures.

L'échevin LAPORTE: C'est 56 heures d'ouvrage.

M. DURAND: Les magasins ouvrent durant 56 heures.

L'échevin LAPORTE: Tout de même je ne suis pas contre, mais seulement je ne voudrais pas me faire jeter la pierre par d'autres marchands.

M. DURAND: Pardon, Monsieur le Maire, est-ce qu'on pourrait avoir l'opinion de M. Cloutier? (Applaudissements)

L'échevin CLOUTIER: C'est un peu l'opinion d'un jeune marchand que vous demandez là; je suis nouveau dans le métier. L'histoire de se faire jeter la pierre, si la grosse majorité a signé, il y aura moins de pierres (Applaudissements) Naturellement, si la grosse majorité est pour, ce sera difficile de se battre.

L'échevin LAPORTE: Je demanderais à M. Cloutier, si ça lui convient cela, et s'il va respecter la loi?

L'échevin CLOUTIER: Si j'ai signé la requête, je la respecterai; si on s'engage à ce règlement là, il va falloir le faire respecter.

L'échevin LAPORTE: Je comprends, mais au début, vous n'étiez pas consentant, vous, de fermer à ces heures-là.

M. DURAND: Les marchands ont déjà passé une requête pour fermer les magasins à 6 heures.

M. le MAIRE: Ça, ce n'est pas la même chose, c'est une loi municipale.

L'échevin LAPORTE: J'aimerais bien avoir l'idée de quelques marchands dans la salle et non pas de commis seulement.

M. DURAND: Les commis, M. Laporte, sont aussi intéressés que les autres, personnellement, je prends l'intérêt du magasin, chez nous.

M. JOS. HUOT: (marchand) J'ai signé, moi-même la requête; je suis très en faveur; seulement, si vous voulez mon opinion, je vais vous la donner. J'aimerais à donner l'avantage au maire et aux échevins, d'étudier la question; ce sont des questions, celles-là, qui méritent d'être étudiées; il est sage de ne pas passer ça à peu près. Je ne crois pas qu'il y ait une seule ville, actuellement, où les magasins restent ouverts 56 heures; si nous le faisons, nous, immédiatement, nous serons les premiers. Maintenant, comme la question est sérieuse, il faut qu'elle soit étudiée. Je suis très en faveur que les magasins soient ouverts durant 56 heures, ça me va comme tous les autres, cependant, il faut prendre le temps d'étudier la chose. Je remarque que les membres du conseil, eux-mêmes, sont bien consentants; j'aimerais bien leur donner l'avantage d'étudier la question.

(suite à la page 4)



Un excellent aperitif parce qu'il est SEC
Un merveilleux rafraîchissement parce qu'il est LÉGER

LA LAGER
Frontenac
Bleu



Un sentiment de sympathie envers un autre pays de l'Empire pourrait vous porter à acheter votre première bouteille de Vin EMU, type Sherry, mais aucune considération de cette nature ne sera nécessaire pour vous porter à répéter votre achat.

Par leur superbe bouquet, leur corps et leur saveur, les Vins EMU, depuis plus d'un demi-siècle, se sont assurés la fidélité de clients enthousiastes dans le monde entier. Provenant de raisins de choix, cultivés sous le brillant soleil de l'Australie du Sud, les Vins EMU, grâce au tarif préférentiel impérial, se vendent à des prix exceptionnellement avantageux.

VIN
TYPE
"SHERRY"
Australien
EMU



26 onces - - \$.85
40 onces - - 1.25
Cruche d'un gal. 3.90

THE EMU WINE COMPANY, LIMITED
MORPHETT VALE, AUSTRALIE DU SUD ET LONDRES, ANG.

Au Conseil de Ville

(suite de la page 3)
L'échevin LAPORTE: C'est la raison pour laquelle, nous voulons attendre, Monsieur Huot; on va faire une loi, on va fixer une amende quelconque pour les personnes qui ne se conforment pas à cette loi; il va falloir mettre une amende, par exemple une première amende d'une dizaine de piastres, une deuxième et une troisième; nous allons mettre cela assez sévère pour que ce soit respecté par tous les marchands, pour que tout le monde fasse ce qu'il doit faire. Donc, au prochain conseil nous donnerons une réponse à Messieurs les marchands.
—o—
M. Antonio Couture écrit à la ville, au sujet d'une réclamation de

\$40.00 qu'il a faite pour dommages causés par l'eau, à sa propriété; il ajoute à sa première demande, une seconde réclamation de \$14.00 pour de nouveaux dommages causés par l'eau à sa propriété, ceux-ci, le 16 septembre dernier. Il demande une remise de ces deux montants d'ici une semaine.
M. le MAIRE: Monsieur Cloutier, pourriez-vous avec M. Laporte et M. Lemay, voir aux dommages qui ont été causés à la propriété de M. Couture?
—o—
Suite, la lecture d'une réclamation de M. J.-Arthur Drouin, avocat. Il s'agit ici d'un montant qu'un contribuable s'est engagé de payer; n'ayant pu le faire, réclamation est faite à la ville. M. le Maire fait remarquer que la personne en ques-

tion ainsi que l'épouse de cette dernière, ont signé conjointement un document dans lequel elles s'engageaient à rembourser la moitié de cette somme à la ville par versements hebdomadaires. Il fait remarquer que cette personne ne s'est pas rendue à son engagement et demande s'il vaut la peine d'aller devant la loi pour un montant de \$21.50 qui exigerait des déboursés de \$50.00 peut-être.
Cette affaire est remise au comité de finance.

—o—
Lue une lettre de M. Paul Lefebvre, ingénieur civil, énumérant certains moyens à prendre pour la prévention des incendies. Cette correspondance contient encore des conseils pour le département du feu. Elle est transmise au département de la police et du feu.

—o—
Revenant sur la question du règlement, qui a été discuté au commencement de la séance, concernant les barbiers, M. Roland Ruel demande à Monsieur le maire "combien cela prend de temps après que le règlement a été accepté en conseil, pour sa mise en vigueur".
M. le GREFFIER: Dès le lendemain, si on veut.

M. le MAIRE: Il n'y a pas de temps, le lendemain si on veut, comme vient de le dire M. le greffier.

M. RUEL: Merci, monsieur le Maire.

—o—
M. le MAIRE: Lors de la dernière séance, nous avons décidé de demander des soumissions pour l'achat de boyaux à incendie au département du feu. Nous avons reçu deux soumissions; est-ce qu'on doit autoriser le comité de feu à faire l'achat des boyaux dont ils ont besoin.
M. le Maire demande à M. Dostie, chef de police, quelle est la sorte de boyaux qu'on a l'habitude d'acheter.

M. DOSTIE: La dernière fois, nous avons achetés les "Dunlop", pas les plus chers ni les moins chers.
M. le MAIRE: Combien les aviez-vous payés?
M. DOSTIE: \$1 55 du pied.

Le chef de police, M. Dostie, dit que le besoin de ces boyaux se fait sentir; que lors des derniers incendies, celui de la manufacture Brassard, par exemple, une partie de nos boyaux ont été brisés. Il fait remarquer qu'on ne pourra avoir cette marchandise avant une couple de mois et que par conséquent, il serait prudent de la commander dès maintenant.
M. le MAIRE: On pourrait peut-être en commander 250 pieds immé-

diatement et 250 pieds pour expédition dans deux mois, par exemple.
M. Dostie ajoute que la suggestion lui semble bonne, mais il espère qu'il n'y aura pas d'ici la réception de cette marchandise, de gros incendies à combattre.
Il est proposé par l'échevin Blais, secondé par l'échevin Lemay, que 500 pieds de boyaux à incendie soient achetés au prix de \$1.55 du pied. Adopté.

—o—
Dans une lettre qu'elle adresse au conseil, Mme L.-A. Royer fait remarquer que le montant de son évaluation est trop élevé comparé à celui de 1940 et elle demande un réajustement.
On fait remarquer qu'il est maintenant trop tard pour considérer la plainte.

—o—
M. O. Roy, de Ste-Cécile, offre en vente à la municipalité une quantité de 100 cordes de bois de chauffage, au prix de \$4.50 la corde. Les conditions de vente, sont: \$100.00 en signant le contrat et la balance en deux paiements.
L'échevin LAPORTE: On devrait demander des soumissions, le prix me semble trop élevé.
M. le MAIRE: Nous avons une soumission d'un citoyen qui nous fournit du bois depuis 3 ans.
L'échevin LAPORTE: On peut demander des soumissions à d'autres; on peut demander des soumissions ouvertes. Il ne dit pas la qualité du bois?
M. le MAIRE: Ce doit-être de l'érable et du merisier. Comme ça nous allons demander des soumissions pour 100 cordes de bois, de 2 pieds de longueur, pour l'année prochaine.

—o—
Le Ministère de la Voirie provinciale accuse réception d'une lettre qui lui a été adressée par notre municipalité, accompagnée d'une résolution relativement au paiement de travaux de voirie et regrette ne pouvoir accepter les conditions faites.
M. le Maire donne quelques explications à ce sujet, faisant rapport du voyage qu'il a fait à Lambton où il a rencontré le député provincial, M. Gagnon, pour obtenir du délai pour effectuer le paiement en question. Il dit que cette faveur n'a pu être accordée et que de plus, la demande de réparation de la rue Villeneuve aux frais du gouvernement, a été refusée. M. le Maire dit que les travaux ne seront pas retardés, puisque le chèque en question a été remis au député provincial M. Gagnon, lors de son passage hier à Lac Mégantic. "Le chèque est donc parti avec le député," dit de conclure M. le Maire, "j'espère qu'il ne le dépensera pas en chemin." (rires)

—o—
Une résolution dans laquelle l'échevin Mercier est proposeur et l'échevin Cloutier, secondé, autorise le paiement du montant de \$46.00 à M. Almanzor Landry, arpenteur, de Ste-Marie, en règlement de son compte, pour services professionnels, dont nous avons déjà parlé.

—o—
Un groupe d'employés de la municipalité adressent une requête au conseil, demandant à nos administrateurs de porter à \$0.45 de l'heure le salaire de \$0.35 qu'ils ont aujourd'hui; ils réclament en plus le boni de vie chère, et ce à partir d'aujourd'hui.
M. le MAIRE: Pourriez-vous étudier cela assez vite, ces jours-ci, disons?
L'échevin LAPORTE: Oui, on peut l'étudier.
M. le MAIRE: Qu'est-ce que vous en pensez M. Lemay? Est-ce que le comité de finance peut répondre à ces demandes?
L'échevin LEMAY: C'est pas mal un gros coup; on devra l'étudier; si après étude, on décide de leur donner leur augmentation, ce sera, quand même à partir d'aujourd'hui.

—o—
M. le MAIRE: Est-ce qu'il y a quelqu'un dans la salle qui a des demandes à faire?
M. Lucien Gobeil, employé au département de l'électricité dit qu'il a pensé demander le même salaire que celui de son compagnon employé sur l'engin Diesel.
M. le MAIRE: Quand vous travaillez au Diesel, mias pas pour lire les compteurs.
M. GOBEIL: Oui, c'est ça.
L'échevin MERCIER: Pour ça il ne faudrait pas que M. Gobeil fasse de différence en travaillant le jour ou la nuit.
M. GOBEIL: L'autre jour, c'est parce que j'avais trop d'heures de faites.
L'échevin MERCIER: Ce n'est pas cela que votre père m'a dit.
M. GOBEIL: Quand un homme a dix-huit heures d'ouvrage de faites... c'était la raison; je n'ai jamais arrêté la machine pour demander une augmentation de salaire.
M. le MAIRE: Est-ce que vous



La Ligue de Sécurité de la province de Québec annonce que Messieurs R. Doré, de la Brasserie Dow, J. Boyer, de la Brasserie Dawes "Black Horse" et W. Bonami, de la Dow, sont les gagnants de médailles pour avoir piloté leurs véhicules-moteurs sans subir d'accidents dans la région de Montréal, depuis 10 ans.

suggérez que ça parte, du temps où on a augmenté son compagnon. (A M. Gobeil), est-ce que vous avez toujours travaillé de nuit depuis ce temps-là.
M. GOBEIL: J'ai travaillé comme ça adonnait; j'ai fait jusqu'à 22 heures de suite.
L'échevin MERCIER: Je suis prêt à lui donner, mais à partir d'aujourd'hui.
Une résolution est inscrite au livre des minutes, autorisant l'augmentation du salaire de M. Lucien Gobeil. Le proposeur est l'échevin Mercier et le secondé l'échevin Lemay. Adopté.

—o—
M. Marcel MORIN: Je demanderais à monsieur le maire, s'il y aurait possibilité d'avoir une assemblée de tous les marchands de la ville, avec les membres du conseil.
M. le MAIRE: Ouf! il va faire chaud... (rires)
M. MORIN: Ce serait pour avoir une entente.
M. le MAIRE: L'entente, vous l'avez là. Je suis bien prêt à venir, mais je ne crois pas, vraiment, que le conseil puisse vous aider à fixer les heures. Nous avons cependant les pouvoirs légaux pour faire observer la loi, quant aux heures, vous allez les choisir vous-mêmes. Comme l'affaire est très sérieuse, nous allons attendre à 15 jours, comme M. Huot l'expliquait tout à l'heure, M. Huot a très bien exprimé ma pensée, il est pour ces heures là; c'est un marchand sérieux; le conseil est pour ces heures là aussi, vous allez étudier la chose et d'ici 15 jours vous allez voir ce qui va arriver.

—o—
M. MORIN: D'une manière ou d'une autre, comme cela, nous allons avoir une réponse. d'ici 15 jours.
M. Marcel MORIN, officier-médical de notre Unité Sanitaire qui a déjà demandé au conseil le posage d'un (suite à la dernière page)

Vous du FRONT domestique— Attention!



Voici la réponse à votre question

Si, de temps à autre, votre épicier ne peut pas vous fournir de sirop "Crown Brand", en voici la raison. C'est que dans un grand nombre de foyers canadiens, en plus de la consommation habituelle, l'on se sert du sirop "Crown Brand" pour économiser le sucre; la demande a donc augmenté considérablement.
Bien que la production de sirop "Crown Brand" ait été plus considérable cette année, il est difficile de répondre à la demande que provoque la disette de millions de livres de sucre.
N'ammassez pas — achetez normalement — nous faisons tout ce qui est possible... et votre épicier lui aussi... pour pourvoir à vos besoins.



LE SIROP CROWN BRAND
THE CANADIAN SUGAR CO. LIMITED - MONTREAL



QUAND VOUS PENSEZ À LUI—

l'impôt sur le revenu n'est PAS lourd

Quand on le compare aux sacrifices consentis par nos vaillants soldats, l'impôt sur le revenu n'est pas lourd. Nous sommes engagés dans une guerre totale; chacun doit payer, les employés et les employeurs. C'est pour faciliter les paiements que le gouvernement a requis les employeurs de déduire une portion de l'impôt sur chaque paye; ainsi, vous n'aurez pas à payer tout l'impôt en une seule fois à la fin de l'année.
Pensez à ceux qui combattent pour nous, et vous conviendrez que l'impôt sur le revenu n'est pas lourd.

L'INDUSTRIE CANADIENNE
DE LA PULPE ET DU PAPIER
972 IMMEUBLE SUN LIFE MONTREAL

... maintenant nous servons du VIN l'après-midi



"Sûrement nous aimons prendre un verre de vin l'après-midi. Nous avons choisi Bright's HERMIT—types Sherry ou Port—parce qu'il est délicieux et d'un prix raisonnable."

Le vin Hermit est le favori au Canada; on le sert l'après-midi, en tout temps. C'est un vin riche, moelleux et corsé parce qu'il est fait des plus beaux raisins canadiens, vieilli dans le bois et fortifié au brandy. Le vin Hermit avec des gâteaux ou des biscuits secs et du fromage est un régal. Buvez-en l'après-midi et même aux repas.

En vente dans les magasins de la Commission des liqueurs de Québec
26 oz. BRIGHT'S 40 oz.
60¢ HERMIT 95¢
(Types Porto et Sherry)



T. G. BRIGHT & CO., LIMITED, NIAGARA FALLS, ONT.
Lachine, P.Q. • Regina, Sask.

Compagnons de Chasse:
VOTRE FUSIL
et
le Gin de Kuyper



La véritable saveur de Hollande vous procurera une sensation de satisfaction et de chaleur après une dure journée dans le bois.

10 ONCES, 26 ONCES, 40 ONCES,
\$1.15 \$2.70 \$3.90

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de John de Kuyper & Son, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

GIN de KUYPER
MAISON FONDÉE EN 1695

STORNOWAY

(Deu correspondant de l'«ECHO»)
Va et vient
M. Maurice Cameron, soldat et M. Hormidas Lessard soldat de la citadelle de Québec en promenade chez leurs parents.
M. Lionel Hallé, soldat du camp de Chicoutimi en visite chez M. Ovide Hallé.
M. et Mme Théodore Mathieu et leurs enfants de St-Evariste en visite chez M. Henri Mathieu.
M. et Mme Arthur J. Breton et Mlle Cécile Breton, sont de retour de Montréal, après une semaine de promenade.

Mlle Alice Boissonneau de Courcelles, en visite chez M. et Mme Louis Fontaine.

Victime d'un accident d'auto
Nous avons appris avec regret la nouvelle de l'accident qui a coûté la vie à M. Bruno Corriveau, fils de M. et Mme Eugène Corriveau, de notre paroisse. Dans une autre colonne de ce numéro, notre journal régional donne de plus complets détails sur cette mort tragique.

STE-CECILE, Front.

(De notre correspondant)
Va et vient
M. Roméo Duquet de passage à Ste-Cécile.
Mlle Georgette Jacques de St-Honoré Shenley, chez M. Alcide Lacroix, dimanche dernier.
Mlle Donatienne Talbot, de Campbellton, N.B. en promenade chez M. Cyrille Lessard.
M. et Mme Gédéon Beillargeon de St-Sébastien, chez M. Arthur Beaudoin, dimanche dernier.
M. Joseph Campeau, en visite chez M. J.B. Campeau.

Mlle Simone Lessard, chez sa soeur Mme Arthur Lacroix, de Lac Mégantic.

Mlle Thérèse Roy, est allée chez son frère M. et Mme Anatole Roy, de Sherbrooke.

Mlle Gertrude Gosselin, de passage à Lac Mégantic.

M. et Mme Albert Gosselin de St-Romain, chez M. Arthur Rodrigue.

M. et Mme Cléophas Gagnon de Lingwick, chez M. Edger Gagnon.

M. et Mme Henri Bernard de Lac Mégantic, chez Mlle Rose-Aimée Bernard.

Mlle Gisèle Audet de St-Sébastien, chez M. Alcide Lacroix.

M. Armand Lacroix, de passage à Lac Mégantic.

La propagandiste de la J.A.C., Mlle Hélène Lacasse visitait notre paroisse la semaine dernière.

SPAULDING

(De notre correspondant)
Nous avons eu pour la deuxième année les grandes cérémonies du Congrès d'Union C. des Cultivateurs. De belles cérémonies religieuses ont eu lieu dans l'avant-midi. Les diners se donnèrent chez M. Cécile Poulin et M. Eugène Grondin. Les organisateurs du Congrès étaient: MM. Henri-Louis et Emmanuel Bilodeau, et M. Napoléon Audet étaient à la caisse. Les deux maisons furent très bien préparées et les repas étaient de tous les goûts. Environ 200 personnes y prirent le dîner.
Nos félicitations aux organisateurs de l'U.C.C., MM. Henri-Louis et Emmanuel Bilodeau, président et vice-président.
M. et Mme Gédéon Grondin sont allés à Montréal, ces jours derniers en voyage d'affaires.

AMELIORATION QUI EST APPRECIÉE

Dans le service de nos trains de passagers du Pacifique Canadien.

La population de Lac Mégantic et de la région a sans doute constaté que depuis le 27 septembre dernier, une importante amélioration a été faite dans le service déjà très accommodant de nos trains de passagers. Chaque samedi, en effet, le train quittant Lac Mégantic, à 3.20 heures de l'après-midi dans la direction de Sherbrooke fait correspondance à Sherbrooke vers 7 heures p.m., avec un autre train filant dans la direction de la métropole et les voyageurs arrivent ainsi à Montréal à 10.10 heures du soir.

Les personnes désireuses de retourner à Montréal dans la soirée du samedi, tout comme celles qui désirent aller passer le dimanche dans cette ville, ont tout intérêt à voyager par ce train quittant notre gare à 3.20 heures, comme nous le disons plus haut.

Problèmes de la sexualité

Problèmes de la sexualité groupe plusieurs écrivains et spécialistes de grand renom, notamment Jacques de Lacretelle, de l'Académie française, le R. P. Benoît Lavaud, o.p., le docteur René Biot, Pierre-Henri Simon, Peter Wust, le Chanoine Monchanin, Daniel-Rops et autres.

Un livre sur la sexualité de par la nature même du sujet et la complexité des problèmes qui s'y rattachent ne saurait être traité par un seul auteur. En effet, quelque soit son talent et l'étendue de son expérience, aucun auteur ne pourra aborder avec compétence qu'un ou deux aspects et encore, sans épuiser toutes les possibilités. C'est ce qu'ont compris les directeurs de la collection "Présences" qui, moins soucieux de tirer un profit immédiat que de donner une étude exhaustive du sujet, ont confié chacun des aspects des problèmes à des spécialistes: Religieux, psychologues, médecins, hommes de lettres, sociologues et philosophes.

Ce sont donc plusieurs livres sous une même couverture que ces Problèmes de la sexualité. Pourtant il s'agit d'une oeuvre bien homogène, où chaque étude a sa place assignée et ne déborde pas sur le champ du voisin. L'aspect moral par exemple n'intervient qu'à titre de norme, si l'on peut dire, dans les études du médecin, du psychologue, du philosophe.

Problèmes de la sexualité a été écrit pour le grand public. Il aborde dans un esprit de vérité tous les

M. et Mme Alma Bouchard, à Lac Mégantic, ces jours derniers.

M. Edouard Bégin à Lac Mégantic, en voyage d'affaires.

M. Anacleit Charrier est allé passer deux semaines à Springhill, visitant ses fils, MM. Anatole et Paul Charrier.

Voici le soulagement rapide de La SINUSITE

Médicament à 3 fins qui aide à dégager les sinus congestionnés

Un des meilleurs moyens de soulager des tortures de la sinusite, c'est de dissiper la congestion des voies nasales, et de permettre au sinus de se vider. Il suffit généralement de quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine pour obtenir ce soulagement reconfortant.

MÉDICAMENT À 3 FINS Si le Va-tro-nol a tant de succès, c'est parce qu'il fait ces trois choses importantes: (1) il réduit l'enflure de la muqueuse nasale; (2) il aide à dissiper la congestion, cause de la douleur, et; (3) il calme l'irritation. Beaucoup de victimes de la sinusite déclarent que rien ne leur a procuré un tel soulagement. Faites-en l'essai! **VICKS VA-TRO-NOL**

problèmes qui relèvent dans ce domaine de la médecine du corps comme de l'âme. Il comble une lacune grave et se place au premier rang des livres indispensables à l'homme et à la femme modernes.

AUX INSTITUTRICES

La réunion générale de l'A.C.I.R. du district No 52, aura lieu au Couvent de Lac Mégantic, samedi le 17 octobre, à 1.30 hre.

ÉCONOMISEZ
En vous retirant aux **HÔTELS FORD**

Modernes, à l'épreuve du feu, convenablement situés, stationnement facile.

Montreal Toronto et le LORD ELGIN à Ottawa

àussi bas que \$1.50 par plus que \$2.50 par personne

400 JOLIE CHAMBRES AVEC RADIOS

3 la pointe
Dans toutes les pharmacies



LES Lithinés du Dr Groc N° 33 vous permettent de réaliser chez vous ou en voyage, une bonne eau minérale artificielle, fraîche, alcaline, gazeuse.

Les **LITHINÉS** du Dr Groc N° 33 sont une assurance de bonne santé et un traitement préventif des personnes bien portantes. Bus par tous, le matin à jeun, à midi et le soir, aux repas, c'est l'eau de table et de régime de toute la famille, des petits et des grands.

Les Lithinés du **DR GROC N° 33** constituent le remède indiqué du FOIE, des REINS, de l'ESTOMAC, des RHUMATISMES, de l'ARTHRITISME en général.

Les Lithinés du Dr Groc N° 33 contiennent, dans chaque boîte, des bonbons-primés. En les collectionnant, vous obtiendrez toutes sortes d'objets utiles.

Nos Lithinés sont en vente dans toutes les pharmacies - Produits français - Refusez les imitations ne portant pas le nom et le No 33.

Lithinés DR-GROC

Toutes les institutrices du district sont cordialement priées d'y assister.

Par ordre de la Présidente

A VENDRE

A Upper Melbourne 2 1/2 milles de la gare de Richmond, Que., et 1/2 mille du Bureau de poste de Upper Melbourne sur la route Nationale. Environ 195 acres.

Les bâtiments de cette ferme sont en face de la grande écurie et laiterie moderne de la Elmhurst Dairy Limited, où le lait et la crème peuvent être transportés sans aucun frais de transport.

La maison est moderne, neuf chambres avec électricité, eau chaude et froide, chambre de bain, etc. Panne cave et fournaise. Grand vivier avec foyer. Maison nouvellement peinturée. Paratonnerres, Atelier et garage en arrière. Toiture en ardoise. La grange est couverte en ardoise et peut contenir cinquante vaches en plus des "box-stalls". Électricité dans la grange. Silo contenant 120 tonnes. Autre grange pour les chevaux ou les moutons, couverte en ardoise, environ 24 x 36. Deux remises. Une autre grange 36 x 60 avec étable en appenti servant pour le moment pour l'entreposage du grain et de la paille.

La terre donne sur la Rivière St-François. Plusieurs ruisseaux traversent la propriété et fournissent l'eau aux bâtiments, l'eau ne manque jamais et la tuyauterie est toute neuve. Terre très fertile dont la récolte remplira toutes les granges. Des récoltes d'avoine de 80 minots à l'acre ont été obtenues. Bonne culture d'environ quinze acres sans équipement. Ferme de première classe pour production laitière pour cinquante vaches en plus des autres animaux. Une grange a été employée pour du bétail de boucherie et les parts auront à être remplacées. Pour occupation en octobre 1942 avec la récolte environ 90 tonnes de foin, 100 tonnes d'ensilage et 16 tonnes de paille valant environ \$2,000.00.

RIX: \$12,500.

Sur la route nationale entre Richmond et St-Félix de Kingsley, 235 acres dont environ 100 acres en bois comprenant érablière non équipée. Beaucoup de cèdres pour poteaux. Trois-quarts de mille de frontage sur la rivière. Pêche à l'achigan. Petite maison de brique très moderne et attrayante. Planchers de bois dur, bonne cave et fournaise. Chambre de bain et foyer. Très beaux arbres décoratifs et jardin. Bonne grange pour 40 têtes de bêtes à cornes avec grande porcherie annexée. Deux silos, nouvelle remise pour instruments aratoires, grenier, etc. Très productive. Grands champs faciles à travailler. Pour occupation en fin d'octobre 1942 avec les granges et silos pleins. Eau courante dans la maison et la grange, moulin à vent.

RIX: \$10,000.

Voisine de la ferme ci-dessus et donnant aussi sur la rivière, ferme très productive de 80 acres. Bonne maison de brique; Ferme très convenable pour production laitière avec grange pour 24 vaches et compartiments pour jeunes animaux et taureau. Bonne remise et laiterie. Excellente porcherie. Moulin à vent sur source intarissable. Beaucoup de cèdres pour poteaux.

RIX: \$5,000. avec granges pleines.

Les deux fermes ci-dessus devraient être gardées ensemble ce qui donnerait ainsi une maison pour le fermier. Prix pour les deux avec 315 acres de terre. \$15,000.

Observations générales: Il est très rare que de telles terres fertiles soient mises sur le marché. Ordinairement la terre est achetée à bon marché et le propriétaire dépense beaucoup plus que les prix ci-dessus avant d'atteindre une production profitable et remettre les bêtes en bon état. Un mille plus haut que ces fermes à Melbourne, la rivière St-François offre environ 4 milles d'eau tranquille pour canotage et pêche. Le lac Brompton est distant d'environ 16 milles sur route gravillée. A ces prix nous pouvons avec assez de comptant, faire arrangement facile et avec intérêt modéré. Pour plus amples informations, s'adresser à:

P.A. GOBEILLE,
93 rue Marquette, SHERBROOKE, Qué.

A l'avant—première de la Mine d'Or



Le retour de la Mine d'Or, sur les ondes, pour mardi le 6 octobre à 8.30 du soir est un événement heureux que tout le monde semble apprécier dans le studio: au moment ou une concurrente réjouie choisit sa question, tout le monde est prodigieusement intéressé: Marie-Andrée ne perd pas un mot, Roger Baulu, le nouveau gérant de la Mine, sourit avec bienveillance, et Simon L'Anglais, le paie-maitre, s'inquiète de savoir s'il devra verser un prix.

QUATRE GÉNÉRATIONS de femmes heureuses



ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

Faiblesse, Nervosité, Irrégularité, Manque d'Appétit, Troubles féminins, symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE.

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

Dr. Chiquier FRANCO Américain (1863-1936) rue St-Denis, Montréal.

Les fumeurs responsables de 28 p.c. des incendies

L'imprudence et la négligence sont deux grandes causes d'incendie: poêles, fournaises, bouilloires, ou tuyaux défectueux, fumeurs imprudents.

Pour attirer l'attention sur cette situation des plus graves, Canadian Underwriters' Association publie des chiffres officiels à l'occasion de la Semaine de Prévention des Incendies. Sur 48,609 incendies au Canada l'an dernier, 13,993 ou 28%, furent causés par la négligence de fumeurs; à cette seule cause sont attribués \$1,371,079 de dommages.

Quant aux poêles, fournaises, bouilloires et cheminées en mauvais état, ils ont provoqué 4,881 incendies et causé pour \$2,189,830 de dommages.

La dernière augmentation aussi des incendies à domicile, soit 34,288 avec \$5,904,177 de dommages.

Chauffeurs de la National Breweries décorés

La Ligue de Sécurité de la province vient d'annoncer que 46 chauffeurs au service des Brasseries Dawes "Black Horse," Dow et Frontenac pour la région de Montréal, seront décorés de "médaillages de sécurité" pour avoir conduit leurs véhicules SANS AUCUN ACCIDENT durant 1941. Le mot "accident", d'après la Ligue de Sécurité, comprend toute conduite dangereuse dont le chauffeur pourrait être tenu responsable.

Depuis l'inauguration de ces décorations annuelles en 1932, 471 médailles ont été distribuées aux employés de The National Breweries Limited qui ont maintenant à leur crédit un total de 1094 ANNES DE CONDUITE SANS AUCUN ACCIDENT.

Voici la liste des gagnants pour 1941:

10 ans: W. Bonami, J. Boyer, R. Doré.

8 ans: A. Bonami.

7 ans: T. Brault, A. Bouchard, S. Evans, A. Valliquette.

6 ans: R. Nadon.

5 ans: E. Bonami, C. Pilon, M. Raymond.

4 ans: L. Benoit, L. Roy, P. Sabin, Téléphore Sauriol.

3 ans: L. Amyot, R. Autotte, H. Corbell, L. Vézina.

2 ans: D. Bonami, A. Gauthier, F. Gougeon, D. Guilianti, J. Howard, A. Lanctot.

1 an: F. Benoit, P. Cadieux, A. Cyr, H. Barlow, A. Bouthillier, M. Dansereau, R. Deschandel, L. Blay, A. Desgroselliers, T. Giguère, O. Haineault, A. Hélie, O. Lacombe, A. Lafleur, R. LeBlanc, R. Léveillé, T. Marsh, H. Lanthier, E. Desroches, M. Raymond, G. Stark.

LISEZ ET FAITES LIRE NOTRE JOURNAL

Il vous apporte chaque semaine les nouvelles de votre ville, de votre district et d'ailleurs.

Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue.

Etude légale de
M^{re} LOUIS-PHILIPPE CLICHE,
L. L. L.,
Avocat au Barreau de St-François
LAC MEGANTIC, Cté Frontenac

LES DOCTEURS... J. A. & LIONEL DARGHE
92 rue King O. Sherbrooke
YEUX, - OREILLES, - NEZ, - GORGE
Lunettes fournies à délai de quelques heures.

DR CHARLES BOISVERT
Médecine générale
SPECIALITE: Examen de la vue, Lunettes.
Lac Mégantic, Qué.

Tel: 106 (Vis-à-vis du Bureau de Poste)
Heures de Bureau: — 9 a.m. à 9 p.m.
DR J.-EDOUARD LAFLECHE
CHIRURGIEN - DENTISTE
LAC MEGANTIC, Cté Frontenac

CHIRURGIEN - DENTISTE
DR PAUL FRESCYNET
Ex-interne de l'Hôpital Dentaire de Rochester
Tel: 39 Au-dessus de la Pharmacie Rexall
MEGANTIC

Quand la RÉCOLTE est rentrée

C'est bon de revenir à la **BLACK HORSE**



La meilleure bière au Canada — produite par DAWES depuis cinq générations

Echos d'il y a dix ans

(De notre édition du 6 octobre 1932)

VICTOIRE LIBERALE

La campagne électorale dans le comté de Huron-Sud, l'une des plus mouvementées de toute l'histoire politique de cette région, s'est terminée par une victoire libérale. M. William H. Golding, ancien maire de Seaforth, libéral est élu par une majorité de 1600 voix sur son adversaire M. Louis H. Rader, candidat conservateur.

M. LS GEORGES HUARD DE NOUVEAU A L'HONNEUR

La faculté de médecine de l'Université Laval de Québec, vient de choisir comme son vice-président par une élection fort contestée, M. Les Georges Huard fils de notre concitoyen M. Eugène Huard. M. Huard a remporté une forte majorité sur son adversaire M. Armand Landry.

AU TABLEAU D'HONNEUR

L'école d'Agnes, étaient aux premiers rangs dans les concours de fin de mois: 4ième année: Laurette Poulin, 3ième année: Marguerite Legendre, 2ième année: Jeannette Toulouse, 1ère année: Germaine Beauchesne, cours préparatoire: Mercedes Lemay.

NOTRE MAIRE A L'HOPITAL

Le maire de notre ville, M. J.E. Letellier, nous quitte pour entrer à

Vient de paraître:

Vers l'indépendance politique

par l'abbé Lionel Groulx.

1500 personnes ont acclamé la conférence donnée par l'abbé Lionel Groulx au Monument National sur Lafontaine, sous le titre de "Vers l'indépendance politique".

Ce texte, l'un des plus vivants et les plus actuels du maître historien, a été mis en brochure par l'Action Nationale. La brochure vient de paraître.

Elle est en vente dans toutes les librairies, au prix de 15 sous l'exemplaire.

Par quantités, elle se vend \$1.50 la douzaine et \$10.00 le cent (frais de port et taxe de vente en plus).

On adresse sa commande à l'Action Nationale, C.P. 133 Outremont, P.C. (Tél.: Marquette 2837).

L'Hotel-Dieu, de Montréal. M. Letellier doit subir une sérieuse opération.

A QUI L'ALLEMAGNE CONFIE SES DESTINEES

Notre édition d'u 6 octobre 1932 apporte à ses lecteurs une photographie des ministres du cabinet Bruening, d'Allemagne. Voici les noms de ces derniers: Von Braun, agriculture, Von Gayl, intérieur, Von Papen, chancelier, Von Neurath, affaires étrangères, Von Gurtner, finances, herr Warmbold, travail, et Von Schiegl, ministre de la guerre. Les cartes semblent mêlées en Allemagne et les nazis de Hitler font la lutte au gouvernement dont nous mentionnons plus haut les noms des chefs.

A L'ACADEMIE DU SACRE-COEUR

Le coin de l'Académie du Sacré-Coeur, nous apporte les résultats des concours de septembre. Aux premiers rangs nous remarquons: 8ième année Denis Mercier, 7ième année, Rolland Roy, 6ième année: Paul Cauchon, 5ième année: Clément Lessard, 4ième année: Jos Roy, 3ième année "B": P.E. Roy, 2ième année "A": Léo Lachance, 2ième année: R. Couture, 1ère année "B" Gérard Bouffard.

ELECTIONS CHEZ LES LIGUEURS

Des élections ont lieu chez les ligueurs au Collège du Sacré-Coeur. Les élus sont: Lucien Roy, président, Arthur Buteau, vice-président, Marcel Morin, secrétaire, Léo-Paul Gagnon, trésorier, Stanislas Morin, sacristain, Prosper Duchesneau, porte-drapeau, Léonard Cormier et Lucien Boulé, assistants-porte-drapeau.

NOTES LOCALES

Il y a séance de notre conseil de ville, sous la présidence de M. le pro-maire W.J. Kelley, en l'absence de Monsieur le maire Letellier.

Mme L.A. Royer est partie pour les Etats-Unis où elle passera quelques jours.

M. Antonio Drolet, avocat, de Sherbrooke était en notre ville à l'occasion d'une séance de la Cours du Magistrat.

ANNONCEZ DANS NOTRE JOURNAL

Conseil de ville

(suite de la page 4) égoût dans le quartier nord, demande au conseil ce qu'il a décidé de faire à ce sujet.

M. le MAIRE: J'ai demandé au comité de finance d'étudier la question et, en l'absence de M. Jos L'Heureux, notre Surintendant qui a été victime d'un accident nous n'avons pu faire le mesurage demandé afin de déterminer quel serait le coût de ce travail. J'ai dit lors de la dernière séance, que si on avait une promesse à faire, lors que viendra le printemps, ce sera bien ces gros travaux là, qui coûteront environ \$5,000.00, que nous vous ferions exécuter; mais comme j'ai dit à M. Martel si le conseil veut faire ces gros travaux là, à lui de le décider. Je dois vous faire remarquer toutefois, que le conseil a été pris au dépourvu par ces travaux là, ils n'étaient pas prévus dans notre budget.

M. MARTEL: Monsieur le maire, j'ai demandé cela au printemps.

M. Marcel HUOT: Est-ce bien une affaire de \$5,000.00 Monsieur le maire?

M. le MAIRE: Ah oui!

L'échevin LAPORTE: Voyez-vous, M. Martel, vous avez demandé cela après que le conseil est préparé son budget, vous comprenez \$5,000.00 de plus, c'est trop fort. J'ai la chose en mains; Monsieur le maire m'a donné la chaise en mains pour voir ce que les travaux coûteraient et Monsieur Cloutier, le maire, et moi, nous nous sommes réunis, vu que Monsieur L'Heureux était malade, et qu'il ne pouvait venir mesurer les lieux et nous dire combien ça coûterait, nous avons calculé le tout et dans un avenir rapproché on y verra.

Sur cette question, l'échevin Laporte et M. Martel diffèrent d'opinion et une discussion est sur le point de s'engager lorsque Monsieur le maire demande au président du comité d'aqueduc, l'échevin Lemay de s'occuper de la chose.

L'échevin LEMAY: On va commencer par envoyer un homme pour savoir ce que cela va coûter; est-ce que M. Pouliot serait capable de mesurer cela bien juste?

Monsieur Pouliot qui est dans la salle, répond, "Oui monsieur".

L'échevin LEMAY: Dans ce cas-là, Monsieur Pouliot, voulez-vous s'il vous plaît vous occuper de la chose immédiatement.

Aucune autre question n'étant à

Bas élastiques!

Nous avons toujours en magasin, ou fabriquons pour cas spéciaux, tout genre de supports scolaires tels que: supports pour après opérations. Sacro-Illas, Maternité, Descente d'estomac, Reins flottants. Obésité nerveuse, Bas élastiques fabriqués par la maison Bauer & Black, confectionnés tout homme des bas de soie ordinaire, avec du fil de Lastex. Ces bas ont la même apparence que les bas de "service" ordinaires et sont tout à fait confortables. Ils soutiennent bien la jambe, durent longtemps et s'enlèvent facilement.

Une jeune fille diplômée est à la disposition des dames pour mesurage et avis.

CONSULTEZ VOTRE MEDECIN
PHARMACIE GAUDET
29, rue King-Ouest
Près du terminus des autobus
Tél. 3868, Sherbrooke

L'ordre du jour il est proposé par l'échevin Cloutier, secondé par l'échevin Chartier que la séance soit levée et la séance est levée.

Deux parties de balle au Collège

Vendredi dernier, le 25 septembre, les élèves de l'école se réunirent pour leurs "MAITRES" dans une intéressante partie de balle qui donna lieu à un beau jeu de part et d'autre.

Nos jeunes, cependant, durent s'avouer vaincus devant l'habileté de leurs professeurs qui, quoique bien peu entraînés, se rappelaient encore leurs poussées d'antan. Le résultat final fut de 15 à 8 en faveur des Frères.

Les FF. Paul et Daniel dirigèrent la partie à la grande satisfaction de tous. Parmi les nombreux spectateurs qui avaient voulu se dérouter pour applaudir les bons coups, on remarquait le Frère Directeur qui, par sa présence, encourageait ses inférieurs autant que les élèves.

Mercredi soir dernier, le premier octobre, une nouvelle partie se jouait sur la cour et mettait aux prises, cette fois, les élèves de l'Ecole avec un groupe d'anciens élèves qui fréquentent l'Institut Commercial. Ceux-ci s'étaient adjoint une couple de joueurs de l'Ecole pour compléter leur équipe. Nos jeunes du Collège, jouant, cette fois, avec plus de confiance et de dextérité, triomphaient de leur adversaires par un résultat de 22 à 5. La partie était sous la direction conjointe des FF. Jean-Marc et Marie-Léon. Félicitations aux gagnants pour leur habileté et à tous pour leur bon esprit sportif.

L'équipe du Collège se composait des joueurs suivants:
Receveur: Dominique Bouchard,
Lanceur: Jean-Paul Legendre,
1er but: Robert Coulombe,
2e but: Maurice Legendre,
3e but: Robert Brûlotte,
Bloquent: Frère Arnaud, s.c.
1er champ: Marcel Bilodeau,
2e champ: Gaston Gobeil,
3e champ: Louis-Denis Marceau.
Ceux-ci avaient comme adversaires:
Receveur: Bertrand Fontaine,

ECOLE DES FRERES DU SACRE-COEUR

Concours du mois de septembre.

9e année: Fernand Garant, Jn-Paul Legendre, Dominique Bouchard, Maurice Legendre, Chs-Auguste Girard, Réal Desbiens.

8e année: Lionel Rancourt, Rosaire Doyon, Ls-Denis Marceau, Laurent Boulette, Marcel Boulé, André Mercier, Jn-Marie Blais, Maurice Lapointe, Gaétan Poulin, Gaston Gobeil.

7e année: Lauriat Bilodeau, Paul Sévigny, Marcel Couture, André Samson, Jules Fontaine, Jn-Guy Quirion, Gilles Coulombe, Gilles St-Pierre, Gérard Boulanger, Marcel Bellefleur.

6e année: Guy Legendre, Emilien Fluet, André Chartier, Claude Poulin, Gaétan Fortier, Marcel Lapointe, Roger Grondin, Gaston Tardif, Fernand Beaudry, Jn-Luc Bernier.

5e année "A": Raymond Vaillancourt, Pierre Boulé, Marcel Dostie, Maurice Duchesneau, Jn-Claude Roy, Normand Gaudet, Ls-Gilles Rodrigue, Bertrand Bolduc, Bertrand Roy, Réal Poirier.

5e année "B": Gaston Gendron, Ls-Philippe Giroux, Fernand Carrier, Bertrand Guérin, Viateur Rodrigue, Bernard Provost, Joachim Duquette, Jn-Charles Letellier, Marc-Elie Bolduc, Raymond Audet.

4e année: Fernando Blais, Claude Gaudet, Gaston Lalancette, Jean Arguin, P. Emile Boucher, Normand Vaillancourt, Benoît Martel, Raymond Grenier, Gaston Poirier, Jn-Denis Thi-

vière.

3e année "A": Jn-Denis Boulé, Gilles Provencher, Aimé Custeau, Gérard Fluet, Réal Bernier, Ls-Denis Roy, Ls-Denis Bellefleur, Pierre Roy, Paul-Yvon Lemieux, Réal Gobeil.

3e année "B": Jn-Luc Boulé, Lucien Lachance, Gilles Duquette, Guy Ouellette, Pierre Bécigneul, Jacques Lacourcière, Raymond L'Hérault, Jn-Claude Turcotte, Gaétan Fortier, André Roy.

2e année: Claude Gendron, Jn-Luc Grenier, Jacques Lachance, Réal Giguère, Lambert Lapointe, Maurice Guérin, Lorenzo Godbout, Jean-Denis Turcotte, Ronaldo Godbout, Henri-Paul Lemay.

1e année: Guy Giroux, André LeBrun, Philippe Fortier, Raymond Blais, Benoit Guay, Benoit Boivin, André Dupont, Benoit Gobeil, Gérard Lapointe, G.-Henri Lemieux.

PENSEZ: Avec un peu de bonne volonté, il n'est rien dont on ne puisse venir à bout.

Mensonge pour mensonge

Genève, Suisse — Un message radiophonique en langue allemande, diffusé à toute l'Europe par la B.B.C., rapportait samedi qu'une ouvrière dans une usine de la région de "Wuppertal" (Allemagne du nord-ouest) a été renvoyée de son ouvrage et affligée d'une besogne beaucoup plus dure, parce qu'elle avait été surprise à lire "une vulgaire histoire d'amour" durant le discours de Hitler.

Notre GIN favori
Notre GENIEVRE favori

40 oz. -- \$ 3.90
26 oz. -- \$ 2.70
10 oz. -- \$ 1.15

PRODUIT DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, MONTREAL & BERTHIERVILLE

Impression On a grand besoin de verre pour la guerre. Conservez toutes les bouteilles vides en leurs bouchons. Prenez-en soin. Ne les laissez pas encombrer et protégez-les contre la poussière en les tenant bouchées. Remontez et remettez à votre Comité local de Récupération.

Souscrivons à notre défense

UN OBUS NAZI ÉCLATE ICI SUR LA GREVE

SOUSMARINS NAZIS APERCUS ICI

NAVRES ALLIES COULES ICI

Soyons conscients du danger.



Après avoir travaillé ferme, il fait bon prendre un rafraîchissement. On voit ici le soldat Margaret Sillis, de Sherbrooke, allant à la cantine chercher du lait au chocolat que lui remet le soldat Brenda Lawrence, de Senneville, Qué. Cette photo a été prise aux casernes Shaughnessy, 3547 rue Peel, à Montréal, où sont logées plusieurs femmes-soldats du C.W.A.C., section féminine de l'Armée canadienne. Toutes les jeunes filles et les jeunes femmes canadiennes, de 18 à 45 ans, que la vie militaire intéresse, peuvent s'enrôler au Centre de Recrutement du C.W.A.C. pour le district militaire no 4, situé à 1478 rue Peel, en face de l'hôtel Mont-Royal, à Montréal.

ATTENTION! Attention!

Nous sommes à cette saison où s'impose le besoin d'acheter des chaussures pour chacun des membres de la famille. Avez-vous songé que notre assortiment est toujours très complet.

Nous venons de recevoir une quantité considérable de souliers de toutes sortes, claques et pardessus en caoutchouc, pour hommes, femmes et enfants. Nos prix sont des plus raisonnables, et un service parfait vous est assuré.

Achetez maintenant et économisez, chez:

JOS. HUOT, FILS Cordonnier - sellier
LAC MEGANTIC, Qué.
Marchand de Chaussures

Obtenez plus de lait... quand le lait obtient les meilleurs prix

RATION LAITIERE QUAKER

Vendue et recommandée par

Coopérative Agricole de Lac Mégantic

ALBERT CHOQUETTE, gérant
Marchand autorisé de Nouritures Quaker
Rue D'Orsensens, Lac Mégantic, Qué. Tel. 30

Le troupeau laitier doit être bien nourri. Un homme peut employer de bons taureaux, élever de bonnes génisses, et échouer quand même, parce qu'il ne nourrit pas sagement ou suffisamment le troupeau laitier.

La Ration Laitière Quaker est faite pour répondre aux besoins de ceux qui sont déterminés d'avoir du succès avec leurs troupeaux laitiers. Les protéines de la Ration Laitière Quaker sont équilibrées par la variété et la quantité. Cette ration possède des minéraux additionnels tirés de sources approuvées; elle contient une juste addition d'iode et de la mélasse pour la rendre plus agréable au goût. La Ration Laitière Quaker aidera absolument à produire et à maintenir la santé corporelle, la vigueur, la production satisfaisante. Mais, ce qui est encore plus important, cette nourriture vous aidera à obtenir plus de lait du troupeau alors que le lait obtient les meilleurs prix.

La Ration Laitière Quaker est produite en teneur de 18% et de 24% protéine; elle vous permet de choisir la teneur en protéine qui donnera les meilleurs résultats avec la sorte de fourrage et la quantité de grains de culture domestique dont vous disposez. La Compagnie Quaker Oats fabrique beaucoup d'autres nourritures remarquables pour le bétail, mentionnons: la Nourriture Sucrée Schumacher, Quaker et la Moulée Sucrée Q.O.C. les fameuses Nouritures FulO-Pep pour la Volaille — la Farine Quaker — et en fait de céréales — le Gran d'Avoine Quaker, les Quaker Corn Flakes, Quaker Puffed Wheat et Quaker Puffed Rice, et les Biscuits de Blé Entier de la marque Muffets. Le nom Quaker est votre assurance du plus haut degré de qualité et de valeur.